

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
**Université Kasdi Merbah Ouargla**  
Faculté des Lettres et Langues  
**Département de Lettres et Langue Française**



Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de  
Master de français  
**Spécialité : sciences du langage**

Titre

# **Les verbes et Les temps verbaux dans les titres des journaux**

Cas du Quotidien d'Oran,  
(2019/2020)



Présenté et soutenu publiquement par

**KADRI Rachid**

**ZERROUGUI Mostafa**

Directeur de mémoire

**Dr. AMARNI Asma**

**Jury**

AMARNI Asma	Maitre assistant, Kasdi Merbah Ouargla	Rapporteur
KHADMALLAH Ismail	Maitre assistant, Kasdi Merbah Ouargla	Président
NACIRI Soumaya	Maitre assistant, Kasdi Merbah Ouargla	Examineur

Année universitaire : 2020-2021



# Dédicace 1

*Je tiens à dédier ce travail :*

*À l'être le plus cher de ma vie, ma mère. A celui qui m'a fait  
de moi un homme.*

*À l'âme de mon père « Allah yarkhou »*

*À ma chère épouse et compagne sur mon chemin, qui a été  
patiente avec moi pour le meilleur et pour le pire.*

*À mes chers enfants : Dhia Eddine , Haithem , M. Yazid , Ayman  
, A. wahab , A. Raid , Amdjed .*

*À tous les membres de ma famille mes frères et ma soeur et  
leurs enfants .*

*Je dédie ce travail à tous ceux qui ont participé à ma réussite*

*R. KADRI*



# Dédicace 2

*Je dédie ce modeste travail à..... ?*

*Mes chers parents : L'exemple de dévouement, leur prière  
et leur bénédiction.*

*Qui M'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes  
études,*

*Et qui m'ont donné la volonté d'être à ce niveau,*

*Que Dieu les préserve.*

*Mes chers frères : Adel, Djamel et Imad.*

*Mes neveux : Mohamed lamine, Rafif, Mohamed Salah,  
Montaser et Malak.*

*Mes amies : johina , maria et dikra*

*Toutes les personnes qui n'ont pas cessé de m'aider de près  
ou de loin pour aboutir à ce niveau d'étude.*

# Remerciements

*Nous tenons à remercier avant tout, "ALLAH" de nous avoir accordé la volonté et la patience pour réaliser ce travail .Nous sommes extrêmement reconnaissants envers Mme le docteur **AMARNI ASMA** d'avoir accepté de diriger ce mémoire et de nous avoir accordé sa confiance, ses commentaires, ses suggestions et ses corrections de nos erreurs. UN remerciement spécial à Mlle. L.**BENATALLAH** pour ses conseils. Nous remercions également les membres du jury d'avoir pris le soin de lire ce modeste travail de recherche et de l'évaluer.*

*Nous adressons aussi nos sincères remerciements à tous nos autres enseignants à l'université d'Ouargla.*

*Nos vifs remerciements vont aussi à tous/toutes nos amis/amies de notre promotion 2020/2021.*

*Nous remercions énormément toutes les personnes qui nous 'ont contribué de près et de loin à la réalisation de ce travail.*



# Table des matières

Dédicace	
Remerciements	
Table des matières	
<b>Introduction</b>	07
<b>Chapitre 01 : les temps verbaux: valeurs et emploi</b>	10
1_ La définition des temps verbaux	11
2_ L'emploi des modes et des temps verbaux	11
2_1_ Le mode indicatif	12
2_1_1_ Le présent de l'indicatif	12
2_1_2_ Le passé composé de l'indicatif	14
2_1_3_ Le passé simple de l'indicatif	14
2_1_4_ L'imparfait de l'indicatif	15
2_1_5_ Le plus-que-parfait de l'indicatif	15
2_1_6_ Le passé antérieur de l'indicatif	16
2_1_7_ Le futur simple de l'indicatif	16
2_1_8_ Le futur antérieur de l'indicatif	16
2_2_ Le mode subjonctif	17
2_3_ Le mode impératif	18
2_4_ Le mode conditionnel	18
2_4_1_ Le conditionnel présent	18
2_4_2_ Le conditionnel passé	18
2_5_ Le mode infinitif	19
2_6_ Le participe et le gérondif	20
2_6_1_ Le participe	20
2_6_2_ Le gérondif	20
<b>Chapitre 02: les titres des journaux</b>	21
1_ L'écriture journalistique	22
2_ Les caractéristiques	22
3_ Les différents genres journalistiques	22
4_ L'énonciation dans le discours de la presse écrite	23
5_ La titrologie	24
5_1_ Le titre	24
5_2_ Le titre dans la presse écrite	25
5_3_ L'aire scripturale du journal	25
5_4_ Les fonctions des titres dans la presse écrite	27
5_5_ Formes discursives de titre	29
<b>Chapitre 03: les temps verbaux dans les titres des journaux</b>	31
I_ Présentation du corpus, et de méthode	32
1_ Description de l'étude	32
1_1_ La méthode adoptée	32
1_2_ Présentation du corpus	32

2_ Les modes.....	32
2_1_ Le mode de l' indicatif.....	33
2_2_ Le mode de l' infinitif.....	34
2_3_ Le mode participe passé.....	34
2_4_ Le mode de conditionnel présent.....	35
2_5_ Le mode de l'impératif.....	35
II- L'analyse des temps verbaux selon les rubriques.....	37
1_ Les types de verbe .....	42
1_1_ Les verbes de modalité.....	42
1_2_ Les verbes de paroles .....	42
1_3_ Les verbes d'action .....	43
<b>Conclusion</b> .....	45
<b>Références bibliographiques</b> .....	47

# INTRODUCTION

De nos jours, la presse représente un rôle essentiel dans notre vie quotidienne car elle nous apporte une immense source d'informations qui proviennent du monde entier. La majorité des personnes ont l'habitude de commencer une nouvelle journée par la lecture d'un journal papier ou électronique. Cependant, souvent, le temps n'est pas suffisant pour lire tous les articles ce qui ne laisse pas les lecteurs de lire tous les titres. D'après Jacques Mouriquand<sup>1</sup>, 80 % du contenu d'un journal est éliminé en quelques minutes de feuilletage et un mauvais titre d'un bon article peut lui faire perdre la moitié de ses lecteurs<sup>1</sup>.

Ainsi, le titre joue un rôle important dans les textes en général et dans la presse en particulier. Il est considéré comme l'élément le plus essentiel d'un article. Le titre se caractérise par sa place en tête d'article et le fait qu'il est imprimé dans des caractères et une taille différente du corps de l'article. C'est un indice qui attire les lecteurs à lire l'article et à les orienter dans les rubriques et dans les pages. Il ya une relation très proche entre le titre et l'article. Le titre résume l'article et on le considère comme une étiquette qui renseigne sur le contenu. Après avoir lu le titre, on peut dans de nombreux cas comprendre le message principal de l'article. En général, le titre acquiert un statut autonome<sup>2</sup> mais dans des cas spécifiques, le lecteur ne peut comprendre le sens du titre qu'après avoir lu l'article.

Notre recherche étudiera les verbes dans les titres de la presse écrite, en l'occurrence le Quotidien d'Oran. Nous nous concentrerons sur les types de verbes et les temps et les modes fréquents et leurs valeurs discursives.

Pour atteindre notre objectif de recherche, nous avons élaboré un corpus avec les verbes des titres de journal quotidien d'Oran pendant un mois entier à partir le 22/10/2020 jusqu'à le 21/11/2020. Nous avons recueilli les verbes des titres de notre journal étudié. Le nombre des verbes est 532.

Dans la présente étude nous nous interrogeant sur les types et les temps des verbes les plus fréquents dans les titres et aussi sur les modalités d'utilisation et de choix des verbes et leur valeur discursive dans les titres.

Cette problématique et ces questionnements nous obligent de proposer les hypothèses suivantes :  
Les journalistes utilisent sauf le présent de l'indicatif dans les titres ?

---

<sup>1</sup> Voir L'écriture journalistique, 1997, p. 96.

<sup>2</sup> Voir Langage et discours, Eléments de sémiolinguistique, Charaudeau, 1983, p. 102.



- Le présent de l'indicatif et le passé composé sont les temps les plus fréquents vu qu'ils correspondent à la fonction première du discours journalistique : informer et rapporter les faits d'actualité
- Le choix de certains types, temps et mode de verbes répond à une visée communicative du journaliste.
- Certains verbes (temps, mode) ont un rapport avec l'énonciation dans le titre de presse. Autrement dit, ils peuvent traduire une éventuelle volonté d'implication du journaliste dans son discours

Pour vérifier cette hypothèse on doit suivre une méthode descriptive analytique de notre corpus.

Notre mémoire se compose de deux parties principales

- Le premier chapitre est représenté en deux sous sections distinctes : la première réservée aux verbes et temps verbeux, leurs caractéristiques et leurs valeurs, la deuxième sous-section s'articule autour de l'écriture journalistique, les différents genres journalistiques, l'énonciation dans le discours de presse écrite et des titres de presse ainsi que leurs types et leurs fonctions.
- Le second chapitre présente une description et une analyse des données de notre corpus.

# Chapitre I

**Les temps verbaux : valeurs et emploi**

## 1-Définition des temps verbaux

Le verbe est le noyau de la phrase. En d'autres termes c'est l'action, le verbe s'accorde en genre, nombre, mode et le temps.

Dans le cadre de notre recherche, nous allons étudier les temps verbaux en nous basant sur leur valeur et leur emploi. Ce mot variable représente un rôle essentiel dans toutes les constructions phrastiques. Il nous informe sur la situation de l'énonciation ; comme il est cité dans les propos de M. Grevisse<sup>3</sup>: *«Le verbe est le mot qui exprime, soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet. »*

D'après Le Dictionnaire de linguistique de DUBOIS<sup>4</sup>, les temps verbaux se définissent comme : *« une catégorie grammaticale généralement associée au verbe et qui traduit diverses catégorisations du temps " réel" ou " naturel". [...]»*. En réalité ce trait grammatical permet de situer un fait (qui peut être un état ou une action), parfois appelé procès dans l'axe de temps de l'énonciation par rapport à trois jalons: le présent, le passé et le futur.

Les temps verbaux indiquent aussi les morphèmes flexionnels qui s'ajoutent comme suffixe par exemple : montr(e), expliqu(ais), fer (a),...etc.

## 2- L'emploi des modes et des temps verbaux

Le mot mode vient du latin *modus* qui signifie manière ou mesure. Il est défini comme *«la notion de mode verbal fait incontestablement partie du fonds commun à toute réflexion grammaticale »*.<sup>5</sup>

Parmi les définitions attribuées au mode, nous traitons celle proposée par DUBOIS : *« Le mode est une catégorie grammaticale associée en général au verbe et traduisant le type de communication institué par le locuteur entre lui et son interlocuteur (statut de la phrase) ou l'attitude du sujet parlant à l'égard de ses propres énoncés. »*.<sup>6</sup>

C'est la visée communicative du locuteur qui indique le mode de la phrase. Par exemple : quand on veut se questionner sur une chose, la phrase produite sera interrogative. Exemple : D'où êtes-vous ? Cette phrase indique le mode l'indicatif.

<sup>3</sup>GREVISSEM., et al., *Précis de grammaire française*, 1949, p.118.

<sup>4</sup>DUBOIS,J.,et al., *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 2012, p.478.

<sup>5</sup>MENANTEAU.D, « Le mode verbal, classe grammaticale », en ligne : [www.jstor.org](http://www.jstor.org) ,consulté le (01/03/2021)

<sup>6</sup>DUBOIS,J., et al., op.cit., p.306.

Puisque le verbe se varie en nombre, en genre, en temps et en mode, on peut distinguer deux sortes de mode. Premièrement, les modes personnels qui regroupent l'indicatif, le subjonctif, l'impératif et le conditionnel. Deuxièmes, les modes dits impersonnels en désignant : l'infinitif, le participe et le gérondif.

Pour chaque mode, la grammaire accorde un certain nombre de temps à employer, parce qu'il y a pour chaque mode des temps simples, composés, et surcomposés. Il est logique que : « *tout temps simple correspond à un temps composé [...] tout temps composé correspond à un temps surcomposé.* ».<sup>7</sup>

D'abord, nous commençons par ceux qui sont personnels, nous allons aborder tous les temps qui sont classés sous chaque mode en justifiant leurs valeurs et leurs emplois. Ensuite, nous évoquons les autres modes impersonnels.

**2-1--Le mode indicatif :** L'indicatif est un mode personnel exprimant une action réelle ou présentée comme telle. D'après le dictionnaire de linguistique de DUBOIS le mode indicatif se définit comme : « *l'ensemble de formes verbales qui, en français, constitue le mode des phrases assertive et interrogative.* ».<sup>8</sup> En général, les grammairiens considèrent que l'attitude du locuteur que ce soit (interrogation, déclaration, exclamation,..) indique le mode de la phrase. Exemple : Pierre s'amuse, s'amusera, s'amusait.

Aussi, le mode indicatif confirme la réalisation effective ou attendue des actions.<sup>9</sup> Exemple : je sais que Jack dort.

L'indicatif présente pour la voix active cinq formes simples auxquelles correspondent cinq formes composées, et pour la voix passive cinq formes composées auxquelles correspondent cinq formes surcomposées.<sup>10</sup>

On trouve donc pour les deux voix du verbe :

Le présent correspond au passé composé.

L'imparfait correspond au plus-que-parfait.

Le passé simple correspond au passé antérieur.

Le futur simple correspond au futur antérieur.

Le conditionnel présent correspond au conditionnel passé.

<sup>7</sup><http://www.espacefrançais.com/les-temps-et-les-valeurs-des-temps..> consulté le (01/03/2021)

<sup>8</sup>DUBOIS, J., et al., *op.cit.*, p.245.

<sup>9</sup>DE SALINS, G.-D., *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Didier-Hatier, Paris, 1997, p.166.

<sup>10</sup>GHERISSI, Y., « Modes et temps », [en ligne] : <http://pf-mh.UVt.rmu.tn/69/1/mode-temps.pdf>, consulté le (20/01/2018), p.34.

Dans notre travail, nous traitons les premières quatre formes gardées au mode de l'indicatif. La dernière forme, sera examinée dans le mode conditionnel.

### 2-1-1-Le présent de l'indicatif :

Le présent est le premier temps dans le mode de l'indicatif. D'après le dictionnaire de linguistique de DUBOIS, le présent de l'indicatif est défini comme suit : « *On appelle présent un temps situant l'énoncé dans l'instant de la production du discours, dans le « maintenant », le point zéro à partir duquel se définit la durée.* ».<sup>11</sup> C'est-à-dire, il désigne le moment où on produit des énoncés. Il peut être manifesté par les morphèmes flexionnels ou par les adverbes.

Exemple : ils arriv(ent) ; ils discut(ent)...etc. /il arrive aujourd'hui.....

Le présent de l'indicatif a une valeur générale en même proportion, il s'agit d'un ajout des faits dans le moment où on produit ces phrases.

D'après TOURATIER, le présent a une valeur temporelle et autre non temporelle.<sup>12</sup>

1- La valeur temporelle en permettant que ce temps nous désigne en même temps aux trois époques :

-*Celui de l'actuel* dont il déclare que :Le présent s'applique avant tout, dit-on, à ce qui est actuel, c'est-à-dire à ce qui est contemporain, [...]. Le présent désigne le temps pendant lequel le locuteur émet son message, ou plus précisément le temps pendant lequel il formule une unité minimale de communication ou d'assertion, c'est-à-dire une phrase, [...].<sup>13</sup> C'est aussi l'instant de la production de la phrase.

-*Celui du passé*, en exprimant que : « *les emplois du présent avec valeur de passé.* ».<sup>14</sup> C'est en général le cas du présent historique ou de la narration.

-*Celui du futur* « *emploi du présent au futur dit proche ou immédiat, c'est-à-dire au futur qui est encore en contact avec le présent.* ».<sup>15</sup> Y compris : j'arrive=peut signifier que je vais arriver dans quelques minutes.

2- La valeur non temporelle se traduit par ce qu'on peut appeler présent d'habitude ou de répétition.

Exemple : il est exagérant, il gonfle les choses.

Il s'agit d'une action ou « *un procès qui s'est répétée dans le passé qu'un procès qui se répétera dans l'avenir.* ».<sup>16</sup>

<sup>11</sup>DUBOIS.J, et al., *op.cit.*, p.378.

<sup>12</sup>TOURATIER.C, *Le système verbal français*, Armand Colin, Paris, 1996, p.74.

<sup>13</sup>Ibid.

<sup>14</sup>Ibid., p.75.

<sup>15</sup>Ibid.

<sup>16</sup>Ibid.

C'est comme le cas de cet exemple : il arrive quelque fois le lundi. Dans ce cas on parle d'un présent en accomplissement générique hors chronologie<sup>17</sup> en voici un autre exemple : Toutes les nuits, il dort à 23 heures.

A côté de la valeur d'accomplissement générique hors chronologie, le présent peut aussi s'accomplir spécifiquement en chronologie, c'est-à-dire que l'action donnera lieu à un résultat.<sup>18</sup>

Exemple : Je prépare le déjeuner. (Accomplissement spécifique en chronologie). Le déjeuner est préparé. (le résultat)

### 2-1-2-Le passé composé :

Le passé composé exprime une action achevée dans un moment indéterminé du passé. D'après JOUETTE : « *Il exprime une action accomplie, à un moment indéterminé du passé [...] ou dans un futur très proche* ». <sup>19</sup> Exemple : Nous l'avons regardé souvent. (Passé)

Attendez, je **suis** arrivé. (Futur très proche)

Le verbe au passé composé de l'indicatif se conjugue comme suit : L'auxiliaire (être ou avoir) au présent de l'indicatif + le participe passé du verbe. Il possède des valeurs généralement distinctes de celles des autres temps. On distingue trois valeurs principales du passé composé :<sup>20</sup>

1-Accompli du présent : le passé composé exprime une action accomplie au moment de l'énonciation. Exemple : nous avons saisi cette idée.

2-Antériorité du présent : le passé composé est utilisé en corrélation avec le présent et marque l'antériorité. Exemple : quand il a diné, il dort.

3-Temps du passé: le passé composé exprime totalement une action effectuée dans le passé. Exemple : J'ai eu mon BEM.

Il peut aussi marquer:

- Une action qui s'est répétée plusieurs fois. Exemple: J'ai lu ce poème cinq fois.
- Une action qui a duré, mais qui est finie. Exemple: Il a vécu six ans à Lyon.
- Plusieurs actions successives temporaires. Exemple : J'ai fermé la télévision, j'ai pris mon sac et j'ai sorti de la maison.

### 2-1-3-Le passé simple

Le passé simple généralement s'utilise dans les écrits où l'on fait recours à la langue soutenue, comme les textes littéraires et les articles journalistiques...etc. Le passé simple exprime une action

<sup>17</sup>DE SALINS, G.-D., *op.cit.*, p. 173.

<sup>18</sup>Ibid.

<sup>19</sup>JOUETTE, A., *L'essentiel de la grammaire française*, Maxi-Livres, 2002, p. 99.

<sup>20</sup>RIGEL, M., & PELLAT, J. C., RIOUL, R., *Grammaire méthodique du français*, PUF, Collection Quadriges, Paris, 2004, pp.301-302.

qui s'est déroulée assurément dans le passé, comme l'indique précisément TOURATIER : «*Il s'agit d'une action passée qui a commencé, qui s'est sans doute déroulée[...]et qui a pris fin.*».<sup>21</sup> On résume en disant que la valeur générale du passé simple de l'indicatif se traduit par l'expression des actions accomplies et qui ont eu lieu à un moment précis. Exemple: Moufidi Zakaria mourut en 1977. (Passé simple)

Il est le temps de récit par excellence, car il marque la succession des faits. Le passé simple exprime ainsi une action brève dans le passé, mais qui ne dure pas.<sup>22</sup> Exemple: Il termina ses études. (Passé simple)

#### 2-1-4-L'imparfait de l'indicatif

Selon JOUETTE «*l'imparfait relate une action en train de s'accomplir dans le passé quand se déroulait une autre action.*».<sup>23</sup> C'est-à-dire qu'une action non achevée, interrompue par une autre action en même temps, par exemple : Comme la nuit tombait, le père arriva.

Le verbe conjugué à l'imparfait de l'indicatif peut également indiquer:

- Une action qui se fait au moment où une autre action avait lieu. Exemple : La voiture était là quand le garage est brûlé.
- Une description des personnes. Exemple : Ali avait cinq ans, il était intelligent,.....
- Le souhait ou le regret. Exemple: Ah ! Si j'avais votre expérience.

#### 2-1-5-Le plus-que-parfait et le passé antérieur

Le plus-que-parfait et le passé antérieur marquent une action accomplie par antériorité à une autre action passée. Cette idée est citée aussi dans ce qui suit : «*le plus-que-parfait et le passé antérieur possèdent deux valeurs de base: ils marquent l'aspect accompli et ils indiquent l'antériorité par rapport à la forme simple correspondante.*».<sup>24</sup> Exemple: il disait qu'il avait trouvé son argent.

#### - Le plus-que-parfait de l'indicatif

D'après JOUETTE le plus-que-parfait est défini comme: «*une action accomplie et antérieure à une autre action passée.*».<sup>25</sup> Le verbe au plus-que-parfait est soumis à la conjugaison suivante: L'auxiliaire être ou avoir à l'imparfait de l'indicatif + le participe passé du verbe. En quelques sortes, il exprime le passé dans le passé. Par exemple : il faisait plus du bruit en classe parce qu'il avait eu une bonne punition.

Le plus-que-parfait peut marquer :

<sup>21</sup>TOURATIER, C., op.cit., p.102.

<sup>22</sup><http://www.espacefrancais.com/les-temps-et-les-valeurs-des-temps>. Consulté le (03/03/2021).

<sup>23</sup>JOUETTE, A., op.cit., pp. 98-99.

<sup>24</sup>RIGEL, M., & PELLAT, J.C., RIOUL, R., op.cit., p. 301.

<sup>25</sup>JOUETTE, A., op.cit., p. 99.

- La fin d'une action par rapport à une autre action passée. Exemple : J'étais heureuse, j'avais eu une bonne note à l'examen.
- La fin d'une action est reliée par un fait passé. Exemple : Le responsable a déclaré qu'il avait participé à la réunion l'année passée.

En somme, le plus-que-parfait exprime un fait passé à un moment indéterminé avant un autre fait exprimé le plus souvent à l'imparfait ou bien au passé composé.

#### 2-1-6-Le passé antérieur

D'après JOUETTE le passé antérieur possède comme définition : «*une action accomplie et antérieure au passé simple.*»<sup>26</sup> Exemple: il arriva.(Passé simple) / il fut arrivé.(Passé antérieur)

Le passé antérieur en mode indicatif prend en général la forme qui suit : L'auxiliaire être ou avoir au passé simple de l'indicatif + Le participe passé du verbe. On utilise le passé antérieur en mode indicatif pour «*marquer qu'un fait a eu lieu immédiatement avant un autre fait passé.*».<sup>27</sup>

Ce temps s'emploie souvent dans la langue écrite soutenue, il s'utilise rarement dans la langue courante où on y recourt au passé composé. Exemple : l'enfant eut vite mangé les bonbons qui restaient.

#### 2-1-7-Le futur simple

Selon DUBOIS le futur se définit comme suit: «*un temps situant l'énoncé dans un moment après l'instant présent, après le «maintenant».*».<sup>28</sup>

Le futur peut être exprimé par:

- L'ajout d'affixes verbales. Exemple: il parlera, ils diront.
- Par des adverbes. Exemple : il revient après-demain.
- Par des auxiliaires. Exemple : il va revenir.

En générale, le futur simple peut exprimer une action qui se fera à l'avenir par rapport au moment où l'on produit ses phrases.<sup>29</sup> Exemple : je voyagerai en Amérique demain.

Dans des cas particuliers, le futur simple s'utilise différemment à son emploi ordinaire. Donc, il est nécessaire d'indiquer quelques utilisations particulières:

- Logiquement, le mode impératif concerne beaucoup plus le futur. Par conséquent, le futur simple peut remplacer ce mode pour l'atténuation d'un ordre. Exemple: Vous reviendrez demain.

<sup>26</sup> JOUETTE, A., op.cit., p. 99.

<sup>27</sup> HACHOUD, F.Z., op.cit., p. 15.

<sup>28</sup> DUBOIS, J., et al., op.cit., p. 242.

<sup>29</sup> <http://www.espacefrancais.com/les-temps-et-les-valeurs-des-temps>, consulté(04/03/2021)



- Il peut remplacer aussi le présent de l'indicatif pour marquer la politesse. Exemple: Je vous demanderai une bienveillante attention.
- Le futur simple peut exprimer un fait constaté de tous les temps (vérité générale), les proverbes par exemple. Exemple: Qui vivra, verra.

#### 2-1-8-Le futur antérieur

D'après RIGEL, le futur antérieur désigne «*Comme forme composé, le futur antérieur exprime l'aspect accompli ou l'antériorité par rapport au futur simple correspondant.*».<sup>30</sup> Exemple: après demain je serai là à huit heures. Tu ne réussiras pas cette année quand tu auras bien révisé tes cours. (Futur antérieur)

Le verbe au futur antérieur se conjugue en ajoutant à l'auxiliaire (être ou avoir) au futur simple le participe passé du verbe.

Le futur antérieur exprime:

- Une action ou un fait futur qui se sera passé avant une autre action future. Exemple : Quand tu auras fini ton travail, tu viendras m'aider.
- Le futur antérieur peut parfois exprimer une supposition relative à un fait passé. Exemple : Il n'est pas venu, il aura manqué son train.

#### 2-2-Le mode subjonctif

Le subjonctif est le mode du possible ou du virtuel. Le subjonctif permet d'envisager le procès du verbe dans une perspective ou une dimension différente de la réalité.<sup>31</sup> Exemple: j'espère que je puisse établir une école privée.

Cependant, le subjonctif nous amène dans le domaine du possible et du virtuel et non pas de l'actuel.<sup>32</sup> Exemple: il est possible qu'il guérisse.

Le subjonctif est considéré (avec l'indicatif) comme un mode véritablement personnel, parce qu'il possède les six personnes du verbe. Il présente également le plus grand nombre de temps. Ce mode comprend quatre temps:

- Le présent (qu'il parle).
- L'imparfait (qu'il parlât).
- Le passé (qu'il ait parlé).
- Le plus-que-parfait (qu'il eût parlé)

<sup>30</sup>RIGEL, M., & PELLAT, J.C., RIOUL, R., op.cit., p. 315.

<sup>31</sup>DE SALIN, G.D., op.cit., p. 187.

<sup>32</sup>GHERISSI .Y., op.cit., p.10.

Pour l'emploi du mode subjonctif, on emploie le présent et le passé du subjonctif dans la langue courante. Exemple : Il a voulu que son fils apprenne le français tôt. / Aujourd'hui, il est content que son fils ait appris le français.

L'imparfait et le plus-que-parfait s'utilisent dans la langue écrite soutenue et dans les textes littéraires. Exemple: Il voulait que sa fille fût droit.

D'après JOUETTE : «*le subjonctif marque un désir, un souhait, un ordre, un doute, un regret, un conseil, une supposition, ...*». <sup>33</sup>Exemple : Puisse-t-il venir !

### 2-3-Le mode impératif

D'après DUBOIS, l'impératif se définit comme: «*un mode exprimant un ordre donné à un ou plusieurs interlocuteurs (dans les phrases affirmatives) ou une défense (dans les phrases négatives)*». <sup>34</sup>Exemple: sors !(affirmative) / Ne sors pas.(Négative)

Parmi les valeurs que possède le mode impératif, on cite:

- L'impératif sert à exprimer un conseil, un ordre, un souhait,.....Exemple: faites l'exercice.
- L'impératif se conjugue aux trois personnes seulement : la première, la deuxième du singulier, et la deuxième du pluriel.Exemple : va!(Tu) / sortons d'ici.(Nous) / ramassons vos affaires. (Vous)
- L'impératif peut également exprimer une demande polie. Exemple : Veuillez-vous faire le travail?
- On distingue deux formes de l'impératif.<sup>35</sup>

Forme simple: l'impératif présent (parle !)

Forme composée: l'impératif passé (aie parlé !)

Donc, ce mode a deux temps:

1- Le présent de l'impératif: désigne une action qui devra avoir lieu dans un futur instantané.Exemple: viens, ma fille.

2-Le passé de l'impératif: désigne un ordre doit être appliqué dans un délai fixé.Exemple: aie fini à huit heures.

### 2-4-Le mode conditionnel

D'après DUBOIS, le conditionnel est: «*le mode de la phrase que le locuteur ne prend que partiellement à son compte ou qu'il n'assume pas ou qui sert à présenter l'action comme une*

<sup>33</sup>JOUETTE, A., op.cit., p. 102.

<sup>34</sup>DUBOIS, J., et al.,op.cit., p.240.

<sup>35</sup>RIGEL, M., & PELLAT, J.C., RIOUL, R., op.cit., p. 330.

*éventualité, comme soumise à une condition.*».<sup>36</sup>Il exprime des faits irréels qui n'ont pas eu lieu dans la réalité dont la réalisation de ces faits est soumise à une condition ou une hypothèse posée.<sup>37</sup>Exemple: si j'avais du temps, je lirais une bibliothèque entière.

Il s'agit d'une présentation d'une action soumise à une condition ou qui sert de futur dans un contexte passé.<sup>38</sup>Comme le confirme aussi TOURATIER *«Il est difficile de ne pas retrouver dans le conditionnel d'une part la marque d'imparfait et d'autre part la marque /R/ du futur*».<sup>39</sup>En plus, le conditionnel transpose dans le passé un futur simple. Exemple: je disais que je ne reviendrais pas. Pour les valeurs du conditionnel, on distingue à titre d'exemple:<sup>40</sup>

- La condition peut exprimer le futur vu à partir d'un certain moment dans le passé, dans d'autres cas il représente l'avenir par rapport au passé. Exemple: Warda pensait que Khaled viendrait.
- En langage familier, il s'utilise en général dans la proposition introduite par Si. Exemple : S'il avait révisé, il aurait réussi.
- Il exprime aussi des faits fictifs. Exemple: je rêve de voyager. Je traverserais le désert, je marcherais avec mes copains.....
- Selon la morphologie, comme les autres méthodes, l'expression conditionnelle a deux formes: Une forme simple convenable au conditionnel présent. Exemple: il discuterait. Une forme composée convenable au conditionnel passé. Exemple: il aurait discuté

Il prend les formes suivantes:

- Le conditionnel présent : Le radical du verbe au présent de l'indicatif + les terminaisons de l'imparfait. Exemple : je discuterais, il danserait,.....
- Le conditionnel passé I. Avoir ou être au conditionnel présent + participe passé. Exemple: j'aurais dit.
- Le conditionnel passé II. Avoir ou être au subjonctif de + participe passé. Exemple : il eût dit

## 2-5-L'infinitif

D'après DUBOIS, le mode infinitif se définit comme: *«une forme nominale du verbe qui exprime l'état ou l'action, mais sans porter de marques de nombre et de personne.*».<sup>36</sup>C'est-à-dire qu'il ne s'accorde jamais avec les temps et les autres modes. Le mode infinitif a deux formes : l'infinitif présent et infinitif passé. Exemple: dit, avoir dit,.....

<sup>36</sup>DUBOIS, J., et al., op.cit., p. 108.

<sup>37</sup>DE SALIN, G.D., op.cit., p. 186.

<sup>38</sup>GHERISSI, Y., op.cit., p. 11.

<sup>39</sup>TOURATIER, C., op.cit., p. 38.

<sup>40</sup>RIGEL, M., & PZLLAT, J.C., RIOUL, R., op.cit., pp. 316-318.

## 2-6-Le participe et le gérondif

D'après Gustave Guillaume: le participe présent, le participe passé et le gérondif sont regroupés avec l'infinitif sous le mode dit quasi-nominal où le verbe est non personnel et l'action est considérée comme virtuelle.<sup>41</sup>

### 2-6-1-Le participe :

Selon TOURATIER, le participe «*indique lui aussi la subordination d'un syntagme verbale, en faisant entrer ce dernier dans le même paradigme que l'adjectif.*».<sup>42</sup> Le verbe s'emploie avec une valeur d'adjectif. Exemple: il lui a donné un coup d'œil attirant.

D'un point de vue chronologique, le participe s'emploie entre deux époques :<sup>43</sup>

- Le participe présent : Le participe présent exprime une action en cours d'accomplissement.Exemple: il l'a vu volant la voiture. (il l'a vu en train de voler la voiture).
- Le participe passé : Il s'utilise comme forme adjectivale, où il a la valeur d'un adjectif qualificatif.Par exemple : Ali est très agressé.

### 2-6-2- Le gérondif

Le gérondif « ne peut apparaître que dans des prédications incomplètes (c'est-à-dire dont le sujet n'est pas exprimé)».<sup>44</sup>De point de vue morphologique, le gérondif est généralement précédé par le morphème *en*.Exemple: il travaille en pleurant.

---

<sup>41</sup>GHERISSI, Y., op.cit., p. 10.

<sup>42</sup>TOURATIER, C., op.cit., p. 188.

<sup>43</sup>RIGEL, M., & PELLAT, J.C., RIOUL, R., op.cit., p. 339.

<sup>44</sup>RIHS, A., « Gérondif et participe présent : la simultanéité comme critère discriminant », in Nelly Flaux, Dejoin Stosic, Co Vet (éds), *Interpréter les temps verbaux*, Berne, Peter Lang, 2010, p. 210.

# **Chapitre II**

## **Autour de l'écriture journalistique**

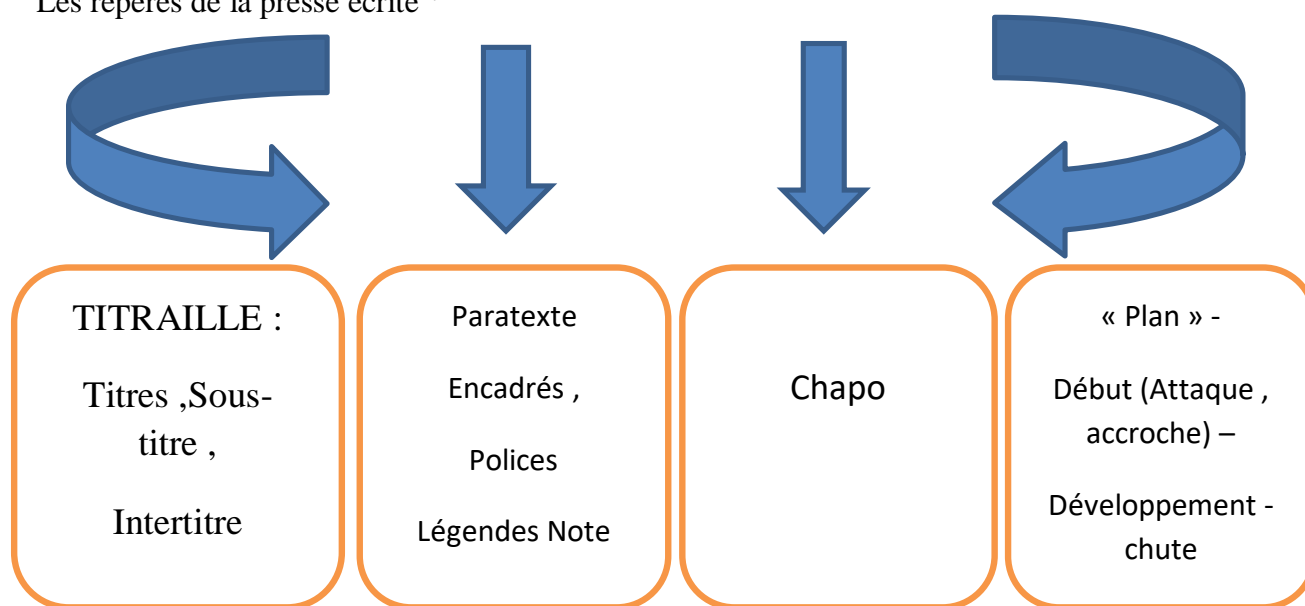
### 1- L'écriture journalistique

Le texte journalistique est destiné à être publié dans le but d'informer le public. On parle alors d'écriture publique d'information. Il sert aussi à transmettre des informations étayées, vérifiées, recoupées. Depuis lors, le journaliste doit connaître parfaitement le sujet dont il parle avant de transmettre ses informations au lecteur et il peut prendre différentes formes selon les supports utilisés : dépêches d'agence, presse quotidienne, presse magazine, radio, télévision, internet...<sup>45</sup>

### 2- Les caractéristiques de l'écriture journalistique

L'écriture journalistique doit être accessible au lecteur. Tout journaliste se doit d'expliquer, de décoder, de trier, de hiérarchiser, de transmettre ses informations de manière à être lu et compris par le public le plus large. Elle est destinée aussi à mettre en avant l'information et non son auteur. Bien au contraire, ce dernier est tenu de s'effacer devant l'information à transmettre. Il n'écrit jamais pour se mettre en valeur, mais pour élever le niveau de connaissance de ses lecteurs.<sup>46</sup>

Les repères de la presse écrite<sup>47</sup>



### 3-Les différents genres journalistiques

<sup>45</sup>MARC VANESSE., et al.,L'écriture journalistique, mardi 31 janvier 2012,p.5.

<sup>46</sup>MARC VANESSE., et al.,L'écriture journalistique, mardi 31 janvier 2012,p.5.6.

<sup>47</sup>L'écriture journalistique : Ecrire pour être lu, CLEMI Toulouse, décembre 2020,p.2.

**-Genre de commentaire** : Le genre de commentaire renferme les articles qui ne vise pas à énoncer des informations mais plutôt à les commenter, les interpréter. Le journaliste peut emmener son point de vue dans son discours : il s'implique. On y trouve plusieurs sous genres tels que :

*L'éditorial*, La chronique, Le billet, L'écho, La critique

#### **-Genre d'information**

méthode d'investigation qui sert à obtenir des informations ou des opinions inédites pour les rapporter.

Les articles de ce genre sont : La brève, Le filet, Le reportage, le compte rendu, le fait divers

#### **4-L'énonciation dans le discours de la presse écrite:**

Selon Dominique Maingueneau la notion de « situation d'énonciation » prête à équivoque dans la mesure où l'on est tenté d'interpréter cette « situation » comme l'environnement physique ou social dans lequel se trouvent les interlocuteurs. En fait, dans la théorie linguistique d'A. Culioli, qui l'a conceptualisée, il s'agit d'un système de coordonnées abstraites qui rendent tout énoncé possible en lui faisant réfléchir sa propre activité énonciative. C'est dans ce cadre que sont définies les trois positions d'énonciateur, de co-énonciateur et de non-personne.

- La position d'énonciateur est le point origine des coordonnées énonciatives, le repère de la prise en charge modale. En français le pronom autonome JE en est le marqueur ;

- Entre l'énonciateur et le co-énonciateur (dont le marqueur est TU en français) il existe une relation de « différence », d'altérité : ces deux pôles de l'énonciation sont à la fois solidaires et opposés sur le même plan. Le terme « co-énonciateur » n'est toutefois pas sans danger pour peu qu'on l'interprète, à tort, dans le sens d'une symétrie entre les deux positions. — La position de non-personne est celle des entités qui sont présentées comme n'étant pas susceptibles de prendre en charge un énoncé, d'assumer un acte d'énonciation. Entre cette position et celles d'énonciateur et de co-énonciateur, la relation est de « rupture ». C'est pour cette raison qu'Emile Benveniste a préféré parler de « non-personne » plutôt que de « 3<sup>o</sup> personne », comme le faisait la tradition grammaticale. A la suite de ses travaux, on a abondamment décrit les divergences linguistiques entre les énonciateur/co-énonciateur, d'une part, et non-personne d'autre part ; l'une des plus remarquables est l'impossibilité de substituts anaphoriques pour les marqueurs des positions d'énonciateur ou de coénonciateur : on ne peut que répéter je ou tu (« Je sais que je suis en retard »), alors que la non-personne dispose d'une riche panoplie de procédés anaphoriques, lexicaux ou pronominaux. Ces trois positions autorisent aussi ce que Benveniste appelle des personnes « amplifiées » ou « dilatées » (en français nous et vous), qui correspondent aux positions respectives

d'énonciateur et de co-énonciateur. La catégorie du pluriel n'est pas pertinente ici. Dans cette perspective, le « nous » ne s'analyse pas, en effet, comme l'addition de divers « je » : c'est un « je » qui s'associe d'autres sujets et qui peut même ne référer qu'à un seul sujet (cf. le « nous » dit de majesté). Ce système de coordonnées personnelles de la situation d'énonciation est à la base du repérage des déictiques spatiaux et temporels, dont la référence est construite par rapport à l'acte d'énonciation : maintenant marque la coïncidence entre le moment et l'énonciation où il figure, ici un endroit proche des partenaires de l'énonciation, etc. Il permet aussi de distinguer entre deux plans d'énonciation : d'une part les énoncés « embrayés » qui sont en prise sur la situation d'énonciation (le « discours » de Benveniste) et d'autre part les énoncés « non-embrayés », qui sont en rupture avec cette situation d'énonciation (l'« histoire » de Benveniste, mais élargie ensuite à des énoncés non narratifs).<sup>48</sup>

## 5-LA TITROLOGIE

La titrologie signifie l'art de présenter les titres de la Une. Alice Legé le définit comme étant :

*« L'étude fonctionnelle, structurale et génétique des titres, de leur histoire et de leur attribution apporte des éléments nouveaux à la connaissance des arts plastiques. Parmi les processus de création artistique, le titre constitue une médiation essentielle et mal connue entre l'œuvre, son contexte et sa réception. »*<sup>49</sup>

### 5-1-Le titre

Charaudeau le définit comme suit : *« Les titres d'information sont d'une importance capitale ; car non seulement ils annoncent la nouvelle (« la fonction épiphanique ») non seulement ils conduisent à l'article (« fonction guide »), mais encore, ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs (et à l'écoute des auditeurs) comme tenant le rôle principal sur la scène d'information »*<sup>50</sup>

D'après Benoît Grevisse le titre est élément principal de la titrairie qui *comporte idéalement l'information essentielle et une accroche. En cas de bonne accroche, pas assez explicite d'un point de vue d'info, l'avant-titre ou le sous-titre complèteront l'information du titre. On préférera toujours un titre très informatif à une mauvaise accroche »*<sup>51</sup>

<sup>48</sup>MAINGUENEAU.D., et al.,*Situation d'énonciation, situation de communication*, Université Paris XII,p.1.2.

<sup>49</sup><http://diga.hypotheses.org/289> consulter le29/03/2021

<sup>50</sup>CHARAUDEAU.p., et al., *Langage et discours, Eléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*,1983,p.102.

<sup>51</sup>BENOIT GREVISSE., et al., *Ecritures journalistiques*,2008,p.71.



Selon Jacques Mouriquand: « *Le titre est le premier niveau de lecture. Le titre est à l'intersection de deux impératifs : produire un signal graphique clairement repérable et donner du sens. Il est hélas très clair que dans l'ordre des facteurs c'est d'abord la nécessité d'être nettement visible qui compte. L'œil ne va qu'au plus gros caractère. D'où ces titres elliptiques qui font sursauter le lecteur. D'où ces mots qui ne peuvent jamais, en dépit de leur sens, rentrer dans un titre parce qu'ils sont trop longs : aménagement par exemple, dont la situation est aggravée par la présence de la lettre m qui prend de la place sur une ligne* »<sup>52</sup>

### **5-2-Les titres dans la presse écrite**

La norme de rédaction de nouvelles exige qu'un titre soit développé afin d'attirer les lecteurs. Elle est considérée comme le premier contact avec le journal. « *Les titres dévorent une bonne partie du temps global de lecture* »<sup>53</sup>. Son but est par conséquent, il n'est pas seulement nécessaire d'attirer l'attention du lecteur, mais aussi de l'encourager à lire cet article. Charaudeau Patrick explique l'importance que représente le titre dans la transmission de l'information journalistique : « *les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale, car, non seulement ils conduisent à l'article (fonction « épiphanique »), non seulement ils conduisent ( fonction « guide »), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information, le titre acquiert donc un statut autonome, il devient un texte soit seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information* »<sup>54</sup>

### **5-3-L'aire scripturale du journal**

MOUILLAUD Maurice a expliqué l'expression d'« aire scripturale »:

« *Elle implique que c'est la surface elle-même qui est « écrite » (ce qui est le corollaire pour l'écriture journalistique de la propriété d'être « inscrite ») ...; il y a des «différences», mais des différences ordonnées sur la page, l'espace est différencié à deux niveaux : les oppositions que nous avons décrites concernent les titres pris comme des unités ; mais, à l'intérieur du titre, d'autres modalités (essentiellement la différenciation typographique) opposent des «séquences» en*

<sup>52</sup>MOURIQUAND.J., et al., *L'écriture journalistique*,1997,p.96.

<sup>53</sup>FURET.C, *Le titre, Métier journaliste*, Presse universitaire de France, 2ème édition ; Victoires, 2006. p.47.

<sup>54</sup>CHARRAUDEAU.P, « langage et discours : éléments de sémio linguistique : théorie et pratique », Collange, linguistique, communication, Hachette, Paris, 193, P102. Consulté le29/03/2021

*fonction de leur valeur; une double marque d'accentuation caractérise ainsi les énoncés journalistiques, l'une au niveau du titre global, l'autre au niveau des unités qui le constituent ».*<sup>55</sup>

Dans l'analyse scripturale, nous prenons en considération le support comme un espace graphique où la titraille est insérée. Jean PETARD contribue à l'étude de titres dans son article intitulé «lectures d'une «aire scripturale»: la page de journal». Il alloue plus l'importance de la relation entre le titre et ses constituants dans la page du journal. Selon lui, la fonction des intitulés est binaire:« ...apporter des éléments pour de premières significations (principalement connotatives) et orienter vers un complément, le corps de l'article et / ou bloquer l'information au niveau du balayage»<sup>56</sup>

C'est la fonction primaire d'un titre de presse.

### **5-3-1-Prétexte du journal et prétexte d'un article**

Dans le paratexte d'une œuvre littéraire, Genette distingue entre le prétexte et l'épitéxte:«*le prétexte qui entoure directement le texte proprement dit et l'épitéxte qui circule autour du texte et comprend les commentaires, qui ne font pas du même ensemble matériel*»<sup>57</sup>

J.-M. Adam, en adoptant la terminologie de Genette dans la presse écrite, trouve que le prétexte journalistique est décomposable comme suit : Les éléments prétextuels du journal se séparent des éléments prétextuels de l'article, les premiers sont invariables, les deuxièmes sont variées: «*Le péri texte du journal regroupe les éléments plus ou moins invariants (nom du journal, indications de rubrique et de genre, etc.) du péri texte. Le péri texte de l'article regroupe les éléments variantes, c'est-à-dire plus ou moins dictés par le sujet de l'article*»<sup>58</sup>

J.-M. Adam ajoute que l'ensemble pré textuel ne doit pas se rapporter à l'article, lorsqu'il détient une origine énonciative. Ses composants n'appartiennent pas à l'ordre rédactionnel.

### **5-3-2- La titraille dans le journal**

<sup>55</sup>MOUILLAUD.M, « Grammaire et idéologie du titre de journal ». In : Mots, mars 1982, N°4. p 69-91, <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots>, [En ligne], consulté le 29/03/2021

<sup>56</sup>PEYTARD.J, «Lecture(s) d'une «aire scripturale»: la page du journal» Langue française : N°28, 1975. Textes et discours non littéraires. p. 39-59, <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article>. Consulté le 29/03/2021

<sup>57</sup>ADAM Jean-Michel, «Unités rédactionnelles et genres discursif : cadre général pour une approche de la presse écrite» Pratique N°94 juin 1997.pp.3-18, [http://www.pratiques-cresef.com/p094\\_ad1.pdf](http://www.pratiques-cresef.com/p094_ad1.pdf), [En ligne], consulté le 29/03/2021

<sup>58</sup>SAMOUTH.E, cité par LUGRIN Gilles, « Dire l'événement quand il surgit, Les journées d'avril 2002 au Venezuela dans trois quotidiens nationaux : une analyse discursive», Thèse de doctorat, Discipline : Sciences du langage et études hispaniques, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, [ouvertes.fr/docs/00/70/17/96/PDF/th2011PEST0035.pdf](https://theses.fr/00/70/17/96/PDF/th2011PEST0035.pdf), [En ligne]. Soutenue publiquement le 30 novembre 2011. P. 104, tel. Archives.

D'après Le dictionnaire Larousse la titraille est : « Ensemble de tous les titres secondaires, sous-titres, surtitres, intertitres, éventuellement chapeau et légende. (Dans un journal, la titraille désigne le titre et les titres secondaires ou plusieurs d'entre eux seulement.) »<sup>59</sup>

Dans la presse écrite, le titre est primordial à ce propos, Patrick Charaudeau note que : « *Les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale ; car, non seulement ils annoncent la nouvelle (fonction « épiphanique »), non seulement ils conduisent à l'article (fonction « guide »), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'Information.* »<sup>60</sup>C'est le titre qui pousse le lecteur pour découvrir l'article. Le titre est une entité à deux faces, l'une est sa formule linguistique, l'autre est un sens doté par celle-ci. Les titres de presse s'écrivent souvent en caractère plus gros et en lettres plus grandes comme les autres éléments rédactionnels étalés sur la même page pour arriver à :

- Informer, plus ou moins,
- attirer l'attention du lecteur,
- Encourager la lecture et former les lecteurs à aller plus loin dans la lecture,
- Résumer de façon dramatique le contenu des informations
- Condenser en quelques mots le thème principal
- accrocheur ou illustrateur du message transmis par le texte.

En général la titraille se compose du sommaire et les intertitres. Mouillaud estime que : « *L'intérieur du titre, d'autres modalités (essentiellement la différenciation typographique) opposent des « séquences » en fonction de leur valeur ; une double marque d'accentuation caractérise ainsi les énoncés journalistiques, l'une au niveau du titre global, l'autre au niveau des unités qui le constituent.* »<sup>61</sup>

Les trois éléments constituant la titraille sont cités par Frédéric Chaussée<sup>62</sup> :

- le titre, ligne ou suite de lignes surmontant l'article, annonçant le sujet, l'angle de l'article ;

<sup>59</sup><http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/titraille/78239> consulter le 30/03/2021

<sup>60</sup>CHARAUDEAU.P, « Langage et discours: éléments de sémiolinguistique: théorie et pratique », CollLangue, Linguistique, Communication, Hachette, Paris, 1983, P.102, <http://edc.revues.org> › Numéros › 2 › Note de lecture, [En ligne], consulté le 29/03/2021

<sup>61</sup>MOUILLAUD.M. Op.cit.

<sup>62</sup>CHAUSSEE.F, « Les changements des pratiques journalistiques au Québec à travers l'étude des titres et amorces : La Presse, 1945 et 1995 ». Pour obtention du grade de maître ès arts (M.A.), Université, LAVAL, avril 1997, pp. 25.26. [books.google.com](https://books.google.com). [En ligne].

- le surtitre (appel de titre), est un titre secondaire placé au-dessus du titre principal, dans un caractère plus faible;

- le sous-titre, titre secondaire placé au-dessous du titre principal, dans un caractère plus faible. Le titre représente le monde extérieur à travers des moyens linguistiques. C'est le résultat de l'interaction de sa forme et de son contenu. Pour cette raison il faut étudier le gros titre comme unité rédactionnelle particulière et son rapport avec son entourage para textuel (surtitre, sous-titre, chapeau, article, illustration).

#### 5-4-Fonctions des titres

Le titre est une sorte d'information linguistique qui permet d'établir des relations syntaxiques et grammaticales, sémantique, langage d'assemblage, paradigme, pragmatique et même idéologie avec son arrière-plan et avec le monde. Il remplit plusieurs fonctions car l'auteur cherche à répondre aux besoins de ses lecteurs ou nouveaux lecteurs à partir le choix de ses titres. Claude Duchet remarque que : « *Par nécessité, même s'il sélectionne son public, ou cherche de nouveaux lecteurs, le titre de roman s'adapte à une demande moyenne, tient compte de l'indice culturel du genre pour adopter sa stratégie, véhicule et consolide, contraint et interdit, exploite et transmet des formes héritées* ». <sup>63</sup>

Philippe trouve que « *contrairement au titre de livre ou de revue, qui annonce de quoi on va parler, le titre de journal résume, le plus souvent, ce qu'on va dire. A cette fonction première, le titre en associe une autre, d'accrochage. Il s'agit d'attirer l'attention du lecteur et de l'inciter à lire l'article* ». <sup>64</sup>

Le titre est un guide qui se trouve au niveau des ouvrages. Donc on complète ces fonctions :

##### 5-4-1-La fonction référentielle

L'obligation de décoder les informations, « *il s'agit aux lecteurs d'apprendre les informations qu'ils ne connaissent pas le plus rapidement possible* ». <sup>65</sup> Alors nous avons besoin d'identifierle référent.

##### 5-4-2-La fonction conative

Le titre est centré sur le destinataire et est une expression de valeur attrayante. « *Les lecteurs souhaitent en effet de plus en plus trouvé dans leurs journaux des informations utiles, si possible sur mesure* » <sup>66</sup>. Le journaliste doit séduire le lecture par différentes manières.

##### 5-4-3-La fonction poétique

<sup>63</sup>BARTHES.R .Op.cit.p.66.

<sup>64</sup>GAILLARD.PH, et al., Technique du journalisme, 1992, p. 118.

<sup>65</sup>FURET.C. Op.cit. p.14.

<sup>66</sup>Ibid, p.12.

Le titre est destiné à séduire et provoquer apprécié par les jeux de sonorités, du texte, de la structure...

Charles Grivel propose les fonctions du titre suivantes:<sup>67</sup> Identifier l'œuvre, Désigner son contenu, La mettre en valeur (séduction du public).

Sur la base d'une analyse pragmatique, Léo Hoek a proposé les fonctions remplies par le titre comme les suivantes : «*ensemble de signes linguistiques (...) qui peuvent figurer en tête d'un texte pour le désigner, pour en indiquer le contenu global et pour allécher le public visé* »<sup>68</sup>

#### 5-4-4-Autres fonctions

Le titre a quatre autres fonctions:

- Une fonction identificatoire: L'œuvre est identifiée à sa personnalité à travers le titre. Pour Léo Hoek, cette fonction est une fonction de référence, qui signifie pour Charles Grivel « La fonction appellative » ou « carte de route du texte ». Le titre est indiqué comme l'adresse vers laquelle il se dirige le lecteur.

- Une fonction illocutoire: Le texte lui-même a une certaine signification. Le titre est la pratique sociale de la communication devient un acte de langage. Hoek Léo le définit « *En tant qu'énoncé intitulant, le titre se présente comme un acte illocutionnaire: le titre est le point d'accrochage où l'attention du récepteur (...) d'un texte se dirige en premier lieu; la relation établie entre le locuteur (l'auteur) et l'interlocuteur (le lecteur) est conventionnelle tant par l'endroit où l'énoncé se manifeste traditionnellement que par son contenu, son intention et son effet.* »<sup>69</sup>

Le locuteur et l'interlocuteur partagent une relation Cela signifie, pour donner du sens à ce titre, en décodant sa visée par le lecteur cible.

- Une fonction perlocutoire: Le titre affecte le lecteur, alors il est utilisé de manière appropriée rhétorique.

- Une fonction contractuelle: Le titre attire l'auteur et ses lecteurs, ce qui est une réaction réciproque. Selon Barthes, cette fonction peut être subdivisée en d'autres fonctions ceux déjà mentionnés:

\*une fonction apéritive: il doit attirer, susciter l'intérêt.

\*une fonction abrégative: Il doit compresser les informations pour annoncer le contenu aucun détail n'a été donné.

\*une fonction distinctive: il caractérise le texte ou l'œuvre annoncé par rapport aux autres.

<sup>67</sup>BARTHES.R, cité par BUTOR. M, «Production de l'intérêt romanesque de Charles Grivel», Ed. Mouton, 1973, p. 190.

<sup>68</sup>HOEK LEO.Op.cit. P.274.

<sup>69</sup>HOEK Léo.Op cit.p.248

## 5-5- Formes discursives de titre

- Les aspects syntaxiques de titre

Selon Barthes « la partie courte, c'est le titre, la partie longue, c'est le texte. Et ce qui est essentiel, c'est le rapport entre les deux, c'est l'équilibre qui se réalise entre cette partie courte et cette partie longue. »<sup>70</sup>.

Phrase complète; syntagme nominal; syntagme verbal; syntagme adjectival; syntagme prépositionnel; syntagmes coordonnés; propositions subordonnées; syntagmes reliés par ponctuation (virgule, deux points, point-virgule, point); phrase (exclamative, interrogative).

### 5-5-1-La typologie des titres

Il existe deux types de titres où le locuteur choisit l'un ou l'autre selon l'objectif de l'article traité.

- *Les titres informatifs*

« Ils résument l'information sans la moindre fantaisie »<sup>71</sup>. Ils répondent à cinq questions de base qui peuvent fournir des informations qui résument les faits : Qui, quoi, où, Quand, pourquoi

Ce genre de titre se caractérise par une hautefidélité«*le message transmis doit être le plus fidèle possible au contenu de l'article, fidélité par rapport au fond* »<sup>72</sup>.

- *Les titres incitatifs*

«Ils cherchent à surprendre, à faire sourire, à intriguer par des images audacieuses, des mots chocs, des jeux de mots, des formulesdétournées, etc. »<sup>73</sup>. Ce type de titre suscite la curiosité des lecteurs et l'encourage à lire l'article en entier.Martin-La Gardette a écrit:« *Les titres incitatifs : ils révèlent l'esprit de l'article plus que sa matière et s'appuient souvent sur des jeux de mots inspirés de titres de films ou de livres, de slogans publicitaires, etc.* »<sup>74</sup>

<sup>70</sup>BARTHES.R, cité par BUTOR.M. Op.cit. p.60.

<sup>71</sup>OURIQUAND.M, Jacque, op cit. p 108

<sup>72</sup>FURET.C, Op cit, p27

<sup>73</sup>MOURIQUAND.J, Op cit, P108

<sup>74</sup>LAGARDETTE.M., *Le Guide de l'écriture journalistique*, 2005, p.137.

# **Chapitre III**

## **Analyse des verbes dans les titres journalistiques**

## **I:présentation du corpus et de méthode :**

### **1-Description de l'étude**

#### **1-1-La méthode adoptée**

Afin d'obtenir des résultats pertinents, nous nous appuyons sur les connaissances et les informations précédemment acquises au cours du processus de nos cours universitaires.

Notre mémoire vise d'une part à connaître le degré de l'emploi des temps verbaux dans la presse écrite quotidien d'Oran pendant un mois entier. D'autre part nous nous intéressons aux modalités d'utilisation des temps des verbes dans les titres de presse. Le troisième chapitre de notre travail est réservé à la section pratique, nous y présenterons notre corpus, nous le décrirons et l'analyserons pour arriver enfin à des résultats qui seront interprétés plus tard.

Pour élaborer notre étude, nous avons adopté la méthode descriptive analytique à travers :

-observation directe des titres et la quantification de la fréquence des verbes/temps.

-étude qualitative de l'emploi de ces verbes.

Cela nous laisse relever et analyser les temps verbaux utilisés dans les titres du Quotidien d'Oran pour dégager le temps dominant en suivant une grille d'analyse qui contenant les sept modes et les temps accordés à chaque mode. De plus, nous faisons appel à la méthode analytique pour vérifier le temps le plus utilisé. De ce fait, notre analyse se base essentiellement sur l'étude proportionnelle et l'occurrence des modes des verbes.

#### **1-2-Présentation du corpus**

Pour atteindre notre objectif, nous avons appliqué cette recherche à une trentaine d'article de presse quotidien précisément aux verbes de leurs titres. Pour choisir notre corpus, nous nous sommes basés sur l'étude des verbes dans les titres de chaque rubrique pendant un mois entier.

#### **Aperçu historique du quotidien d'Oran**

Quotidien d'information, en langue française, il a été créé à Mostaghanem, en 1991. Ce journal est devenu national en 1997. Il publie de nombreuses rubriques à savoir Tranche de Vie, Raïna Raïkoum, Analyse,... traitant des thèmes divers.

#### **2-Les modes :**



## 2-1-le mode indicatif :

### 2-1-1-Le présent de l'indicatif:

C'est le plus grand temps de prédilection de journaliste de notre corpus. « *Le présent est le temps de référence des temps de l'indicatif, c'est par rapport à lui que se situent les temps du passé et du futur. Il exprime des actions qui se déroulent au moment où l'on parle. Il présente l'action dans sa durée* »<sup>75</sup>. Le présent de l'indicatif peut créer une proximité par rapport aux lecteurs. C'est un temps qui sert le plus à relater les informations de l'actualité. Voici quelques exemples extraits de notre corpus :

Exemple1-«Alger salue l'accord de cessez-le-feu en Libye» («événement», 25/10/2020, p2).

Dans cet article, le journaliste essaie de montrer la situation actuelle de cessez-le-feu en Libye.

Exemple2-«LeMouloudia risque la rétrogradation» («sports»,05/11/2020, p20).

Les responsables de Moulodia El alma ont peur de perdre la saison de sport 2020/2021 à cause du conflit actuel entre CSA et SSPA.

Exemple3-« Japon : un robot rappelle aux clients de porter un masque » («société»,21/11/2020, p21).

Vu la crise actuelle de covid 19, le japon utilise des robots pour rappeler les clients de porter leurs masques.

### 2-1-2-Le passé composé :

D'après Annick Mauffrey et Isdey Cohen dans leur ouvrage intitulé Grammaire française, le passé composé est un « *temps caractéristique du discours et du récit oral* »<sup>76</sup> De même, « *dans son emploi le plus courant, le passé composé sert à situer un phénomène, une action, un événement dans le passé, par rapport au moment de l'énonciation* »<sup>77</sup>. Dans le discours journalistique, il sert à tenir le lecteur informé de ce qui se passe autour de lui.

Exemple1- «RyadBoudebouz a rejoué en amical » («sports»,15/11/2020, p14).

L'international algérien Ryad Boudebouz a participé à un match amical.

### 2-1-3-L'imparfait de l'indicatif:

Il désigne le temps qui passe, et qui n'altère en rien le souvenir toujours vivace du disparu dans le cœur de ceux qui l'ont connu. En technique, l'imparfait de l'indicatif«*exprime les faits dans leur*

<sup>75</sup>Mauffrey.A et IsdeyCohen, p. 228

<sup>76</sup>Mauffrey.A et Isdey Cohen. *Grammaire française* : Paris : Hachette Éducation, 1995, p 225.

<sup>77</sup>Grunenwald,J et al. *Nouvel itinéraire grammatical*. Paris, Ferdinand Nathan, 1978, p158revue électronique internationale de sciences du langage sudlangues, 2009

déroulement, leur inachèvement, sans que soient définis ni leur début ni leur fin, c'est ce qui fait sa différence avec le passé simple»<sup>78</sup>

Exemple1- « Ils sabotaient des réseaux électriques pour voler des fils en cuivre» (« Oranie», 2/11/2020, p13).

Les gendarmeries sabotaient le vol des fils de cuivre à Mostaganem.

Exemple2- « Pillages de masse au Nigeria : «Ils cachaient la nourriture !» (« évènement », 26/10/2020, p5).

Le peuple Nigérien avait peur de la crise de la nourriture causé par corona, donc ils volaient leurs propres stocks de nourriture.

#### **2-1-4-Le futur simple :**

Selon Dubois le futur se définit comme suit : « un temps situant l'énoncé dans un moment après l'instant présent, après le « maintenant ». ».<sup>79</sup>

Exemple1- « L'Algérie accueillera le 7e sommet» (« évènement », 15/11/2020, p2).

L'Algérie accueillera le 7 -ème sommet des chefs d'états et des gouvernements de Forum (GECF) AU 2023. Le temps futur sert ici à évoquer et parler d'une action qui n'a pas eu lieu mais qui se déroulera dans le futur.

Ces différents temps cités ci-dessus sont très récurrents dans les articles d'information dont le but premier est de rapporter objectivement l'information sans pour autant présenter des points de vue. Ils figurent souvent dans les titres informatifs qui consistent à résumer l'article et donner l'essentiel de l'information.

#### **2-2-Le mode infinitif:**

L'infinitif est un mode impersonnel et intemporel. Il exprime l'idée de l'action, sans interdiction de personne ni de nombre, ni de temps, ni si elle est réelle ou non.

Exemple1 :- «ADE : un programme pour réparer des pannes de forages» (« centre et est », 03/11/2020

L'unité d'eau de Blida a tracé un plan urgent pour réparer les pannes de forage.

Exemple2 :- «Opep+ : possibilité d'approfondir les ajustements de la production pétrolière» (« évènement », 12/11/2020, p4).

L'accord entre le ministre de l'énergie et le chef de conférence de l'OPEP Attar pour ajuster la production pétrolière jusqu'en 2021.

<sup>78</sup>Grosse E.U et Siebold. E. *Typologie des genres journalistiques. Panorama de la presse parisienne*. Berne : Peter Lang, 1996, p 40.

<sup>79</sup>DUBOIS, J., et al., op.cit., p. 242.

Ce mode est parfois utilisé conformément aux règles grammaticales de langue comme dans l'exemple 1 ou dans les titres à forme nominale comme dans l'exemple 2.

### 2-3-Le participe passé

Exemple 1- «Un CEM et l'institut de formation paramédicale fermés» («événement», 21/11/2020, p2).

Le journaliste attire l'attention de locuteur pour lire le contenu de l'article pour savoir le détail.

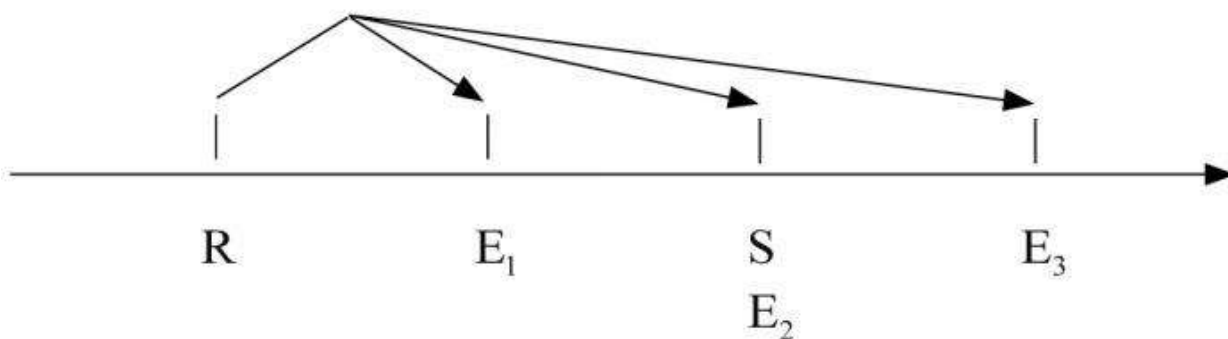
Exemple 2- «Un homme retrouvé mort dans son domicile» («oranie», 9/11/2020, p14).

Le journaliste insinue le lecteur pour suivre ce qui suit le titre.

Le participe passé est très fréquent dans les titres à forme nominale et les titres qui prennent la voix passive. Ces deux formes sont très fréquents dans le titrage des articles journalistiques car ils assurent une construction typique du titre qui est souvent exigée et conseillée dans les manuels de journalisme.

### 2-4-Le conditionnel présent

Les emplois à valeur temporelle. Le conditionnel signale qu'un procès (E) est nécessairement postérieur à un repère R situé dans le passé, le procès E pouvant, selon les cas, être antérieur, simultané ou postérieur par rapport au moment de la parole S<sup>80</sup> :



Les emplois à valeur modale. Ils expriment l'éventualité ou l'imaginaire ou encore l'inscription d'un procès dans un monde possible différent du monde actuel du locuteur.<sup>81</sup>

Le troisième groupe d'emploi du conditionnel, également considéré comme modaux, comprend des emplois qu'on pourrait qualifier aussi d'évidentiels ou médiatifs, dans ce sens qu'ils indiquent la façon dont le locuteur a obtenu l'information qu'il communique.<sup>82</sup>

<sup>80</sup>Patrick Dendale., et al., Le conditionnel de reprise : apparition en français et traitement dans les grammaires du XVI e au XX e siècle, p.1.

<sup>81</sup>Martin 1992 : 147 cité par Patrick Dendale., ., op.cit., p.2.

<sup>82</sup>Patrick.D., ., op.cit., p.3.

Exemple1- «Les jeunes pourraient faire la différence... s'ils votent» («événement»,24/10/2020, p5).

Le journaliste incite les jeunes à voter s'ils voulaient le changement. Dans ce cas le journaliste stimule la complicité des lecteurs

Exemple2- «Selon Trump L'Egypte pourrait «faire sauter» le barrage éthiopien sur le Nil» («société»,25/10/2020, p21).

Trump veut que l'Egypte règle sa relation avec Ethiopie en ce qui concerne le barrage de Nil.

## **2-5-L'impératif**

L'impératif est le mode par excellence pour exprimer un ordre à la forme positive ou une défense à la forme négative. L'impératif peut également s'utiliser pour donner un conseil ou faire une suggestion sous couvert d'un ordre.<sup>83</sup>

Exemple1 :-«Retenir les leçons du passé» («sports» (quotidien d'Oran),4 /11/2020, p17). Le verbe retenir est un verbe à l'infinitif pour exprimer l'impératif. Le journaliste dans ce titre nous montre que le club us Biskra doit bénéficier des Leçons passés quand ils s'étaient au 14 -ème rang grâce au période du covid 19 et les changements pyramidaux dans la saison 2020, c'est pour ça ils ont commencé leurs saisons par stage bloqué 2021 en changeant l'entraîneur et quelques joueurs.

Exemple2- « objectif : réinventer le commerce loyal » (« l'actualité en question »(liberté),30/01/2013, p07).

Le verbe réinventer est un verbe à l'infinitif pour exprimer l'impératif. Après avoir lu le passage qui suit cet article on peut dire que: la CNC est pour le but de rendre le commerce loyal un commerce qui conforme aux normes internationales. Pour mettre fin aux pratiques monopolistiques.

---

<sup>83</sup>Le Conjugueur - Utilisation de l'impératif (lefigaro.fr)

## II- L'analyse des temps verbaux selon les rubriques :

mode verbeux rubrique	infinitif	Indicatif						participe	Conditionnel		Total
		présent	présent	Passé composé	Passé simple	L'imparfait	Futur simple		Futur intérieur	passé	
évènement	21	58	4	2	1	4	3	32	0	1	126
Centre et est	14	32	4	1	0	0	0	19	0	0	70
Oran	7	26	1	0	0	1	0	26	0	0	61
Oranie	6	19	2	2	4	0	2	12	0	0	47
Autour de monde	3	0	0	0	0	1	0	2	0	0	6
Débat	7	14	1	0	0	0	0	0	0	0	22
Sport	17	84	18	0	2	11	1	0	1	0	134
Société	12	43	1	0	1	0	0	8	0	1	66
Total	87	276	31	5	8	17	6	99	1	2	532

**Figure A**

En se basant sur les données statistiques avec 532 verbes étudiés, selon la figure A, nous constatons que la rubrique *évènement* et *sport* utilisent les titres verbales où le premier représente 126 verbes

et le deuxième représente 134. d'autre part on trouve que les rubriques centre est(70), Oran(61), oranie(47), société(66) contient moins de verbe par rapport aux autres rubriques.

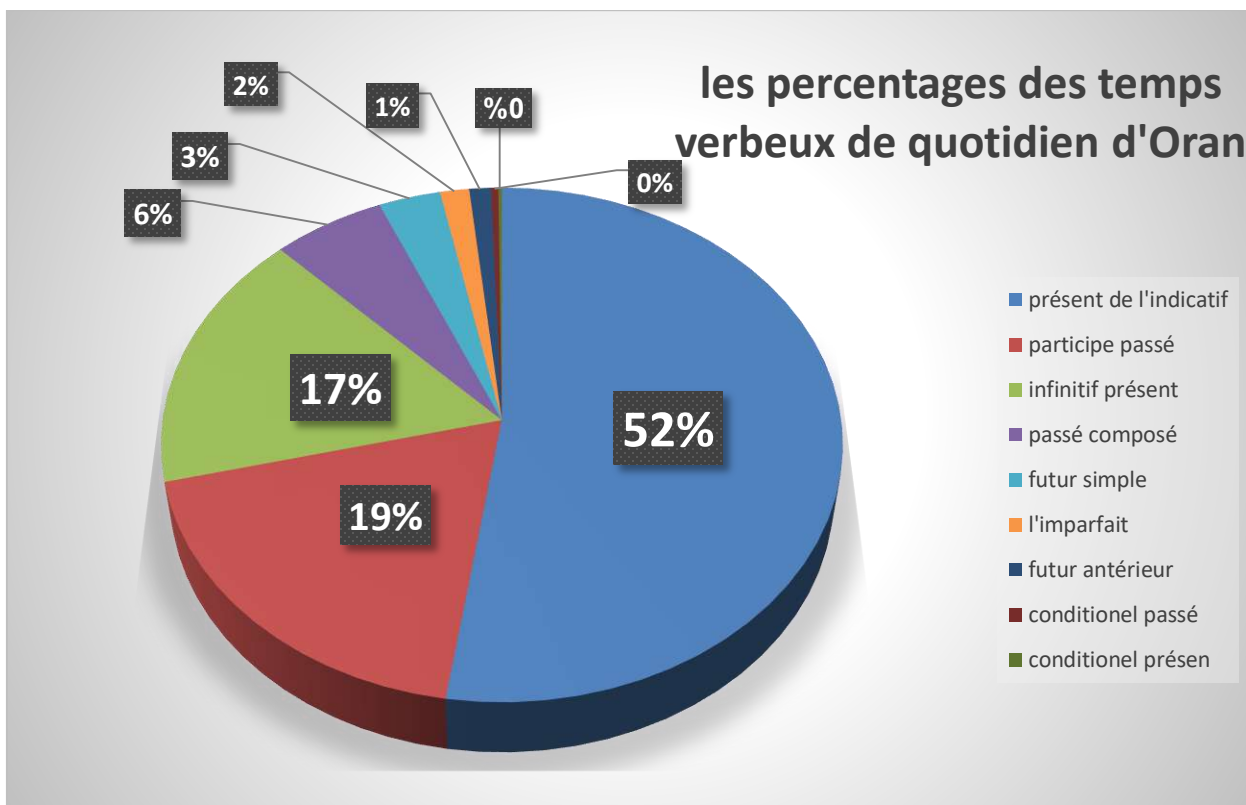
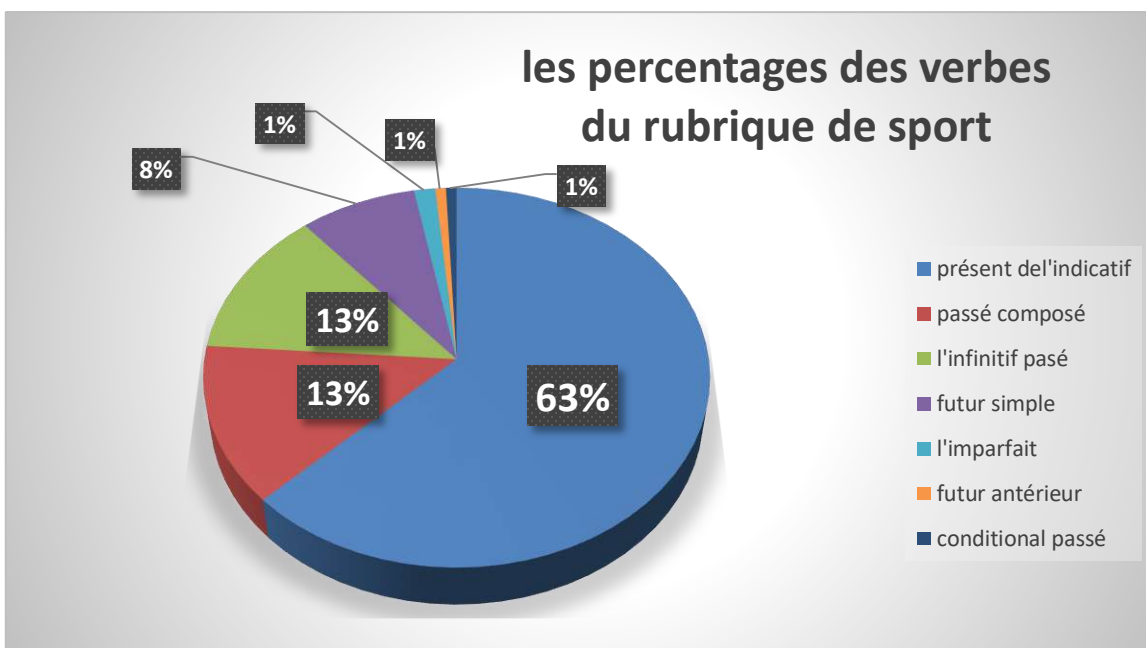


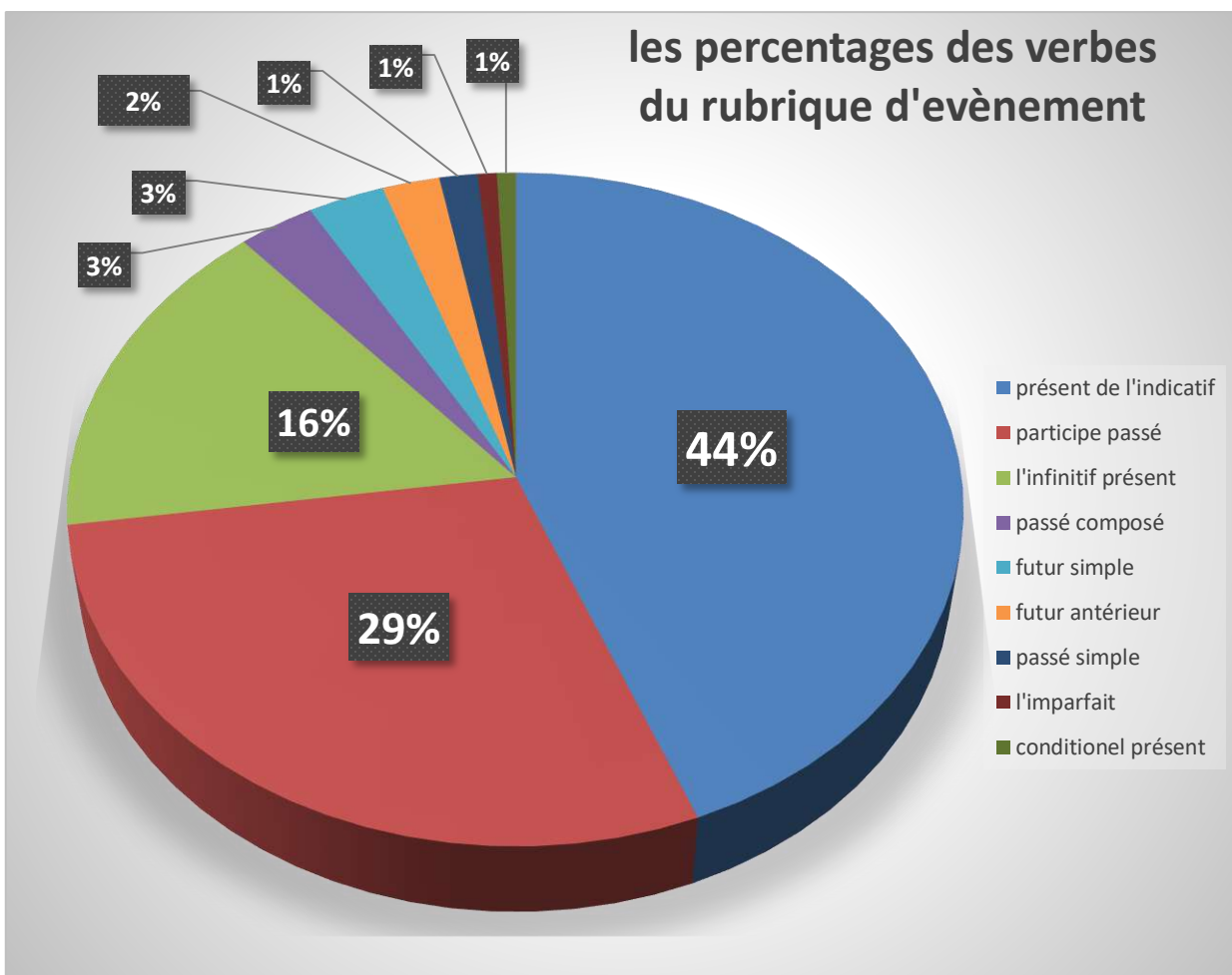
Figure B

À partir des pourcentages apparus dans la figure B, on constate que le présent de l'indicatif est l'omniprésent dans notre corpus par 52% puis le participe passé par 19% ensuite l'infinitif présent par 17% et les autres temps verbeux ont une pourcentages minimes.



**Figure C**

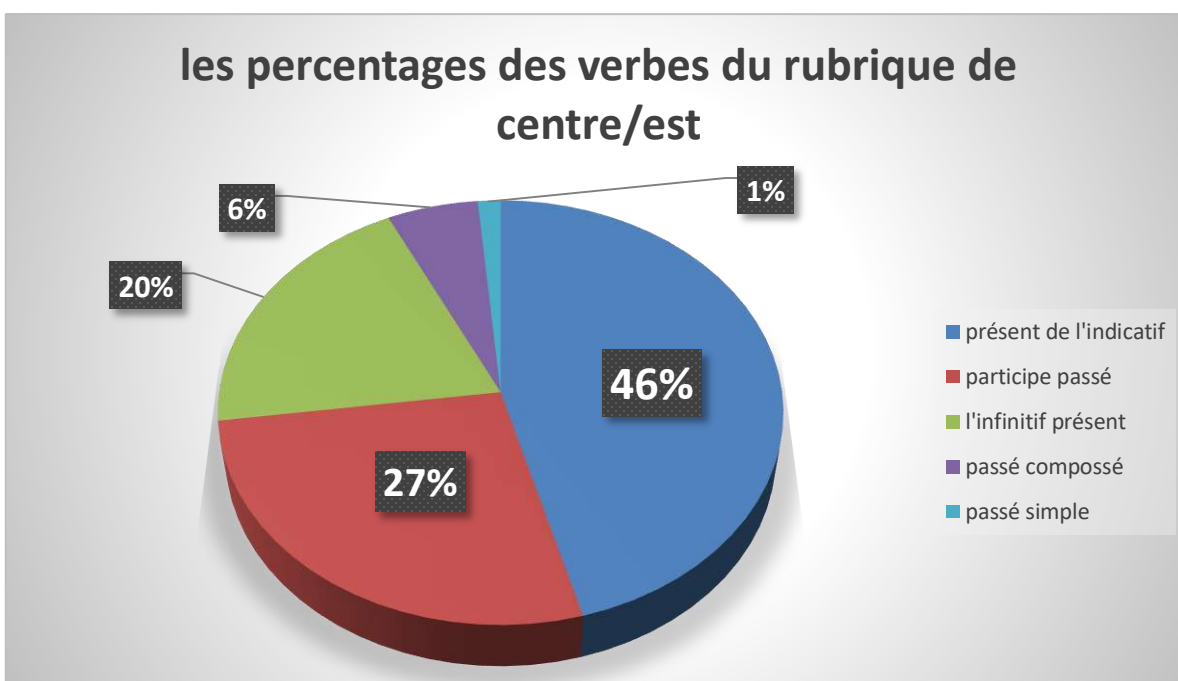
D'après la figure C on constate que le présent de l'indicatif est le plus fréquent des autres temps dans la rubrique de sport.



**Figure D**

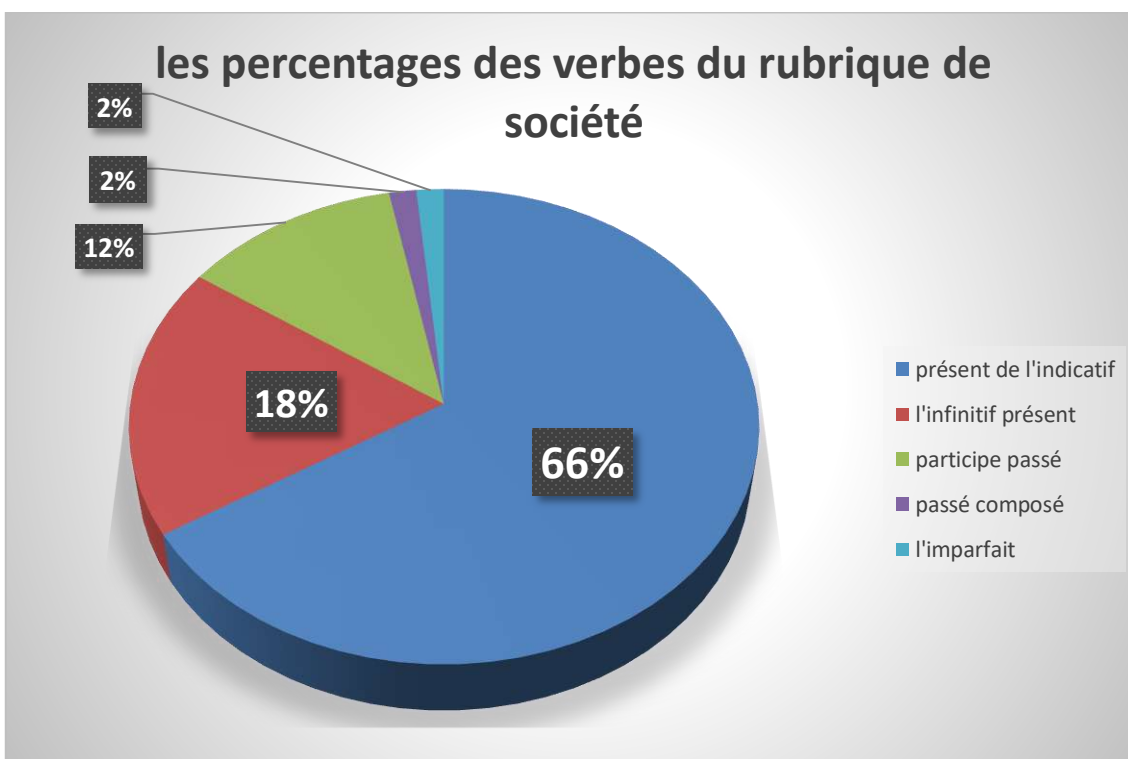
Selon la figure D on trouve que le présent de l'indicatif est très utilisé des autres temps dans la rubrique d'évènement.





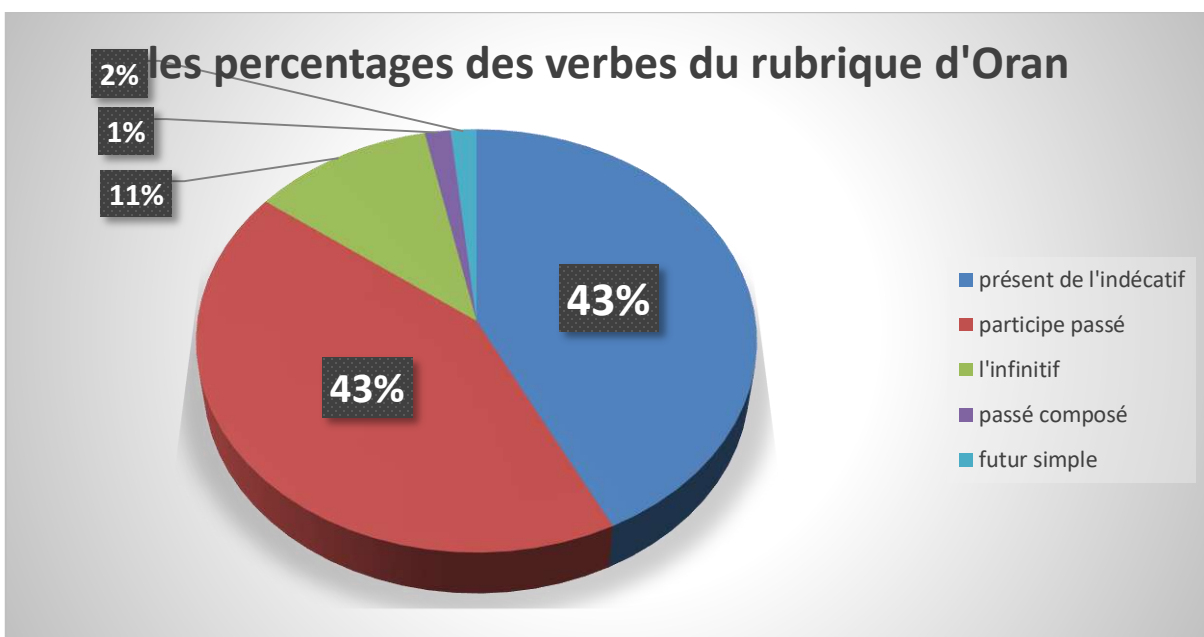
**Figure E**

Concernant la figure E on remarque que le présent de l'indicatif est l'omniprésent des autres temps dans la rubrique de centre/est.



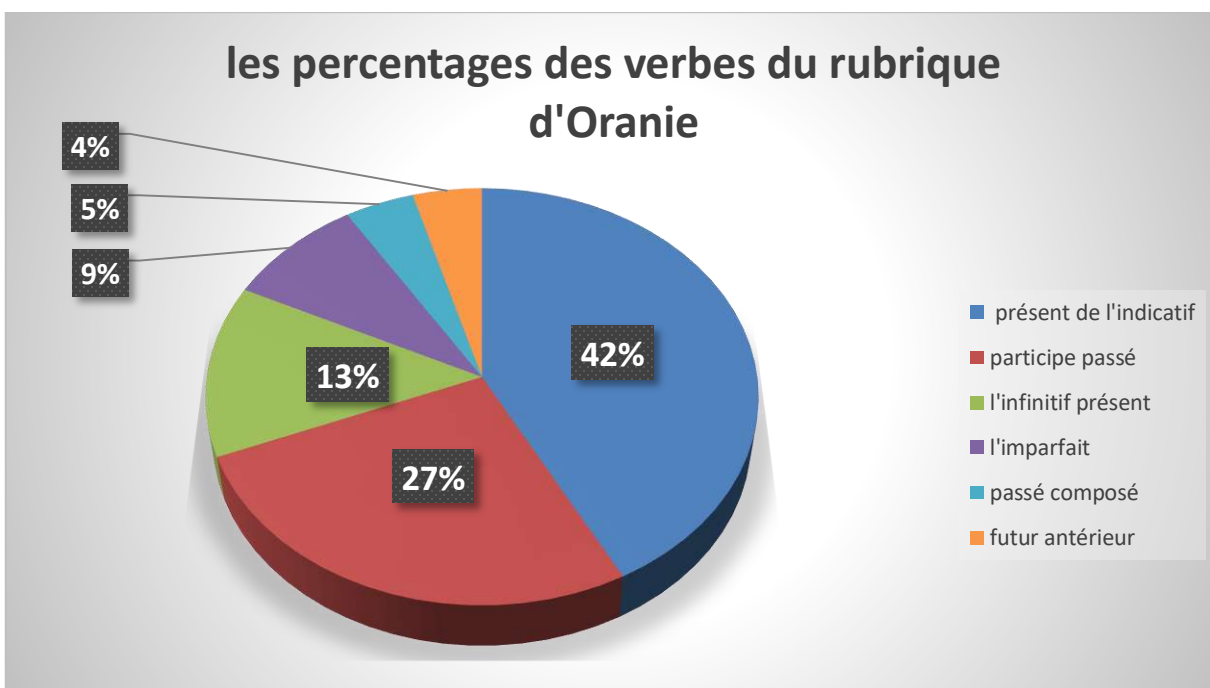
**Figure F**

A propos la figure Fon note que le présent de l'indicatif est l'omniprésent des autres temps dans la rubrique de société.



**Figure G**

Au sujet de figure G on remarque que le présent de l'indicatif et le participe passé ont le même pourcentage et ils sont les plus utilisés des autres temps dans la rubrique d'Oran.



**Figure H**

A partir de la figure H, on observe que le présent de l'indicatif est le plus utilisé puis le participe des autres temps dans la rubrique d'oranie.

## 1-Les types de verbes

### 1-1-Les verbes de modalité

La langue offre plusieurs moyens pour montrer l'engagement subjectif de l'énonciateur, non seulement par le biais des modalisateurs, mais aussi par diverses parties du discours qui peuvent fonctionner comme une prise de position subjective de l'énonciateur. « La subjectivité trouve donc son fondement, son principe dans le langage... » (Sarfati, 2007 : 18). La subjectivité est donc multiforme ainsi que la modalité.<sup>84</sup>

En étant une des dimensions de la subjectivité, la modalité se réalise à travers les marques linguistiques, qui permettent d'observer l'attitude énonciative du locuteur devant ce qu'il énonce. Dans le cas où les marques de subjectivité, qui signalent l'engagement subjectif de l'énonciateur, sont exclues, il est difficile, même impossible, de saisir et de montrer l'attitude du sujet énonciateur.<sup>85</sup>

A titre d'exemple les verbes de modalité trouvés dans notre corpus sont : pouvoir, devoir, falloir.

Exemple1- «Ce qu'il faut retenir...» («Sport»(liberté),4/2/2013, p15).

Le verbe falloir au présent de l'indicatif qui exprime l'obligation fait partie des verbes de modalité, en basant sur le surtitre on peut dire que le journaliste voulait dire qu'est que les verts doivent faire pour participer à la canne 2013. Le journaliste tire des leçons des événements déjà passés et essaye d'ouvrir les yeux des lecteurs sur ce qu'il faut faire. Par ce, il présente son comportement et sa réaction tout en essayant d'exercer une influence sur son lecteur.

Exemple2- «La pollution atmosphérique pourrait augmenter la mortalité par Covid de 15%» («société»(quotidien d'Oran) ,28/10/2020, p20).

Le verbe pourrait (pouvoir au conditionnel présent) de 2<sup>ème</sup> exemple est un verbe de modalité qui exprime l'impact de la pollution atmosphérique d'augmenter la mortalité de covid de 15%.

Exemple3- «Lyon devrait imiter l'Ajax» («sport»(quotidien d'Oran) ,18/11/2020, p18).

Dans cet exemple le verbe devrait (devoir au conditionnel présent) est un verbe de modalité qui exprime l'obligation. Donc afin que Lyon réussisse dans sa trajectoire locale ou européenne elle est obligée de suivre la même stratégie d'Ajax.

<sup>84</sup>Ammamaouina., et al., L'énonciation médiatique via la presse écrite Cas d'étude(le quotidien « Liberte »), 2015/2016.

<sup>85</sup>Ibid. p.22.

### 3-2-Les verbes de paroles :

Les verbes introducteurs dits aussi de parole participent au premier chef de la restitution dans la tension émotionnelle et verbales d'une situation d'énonciation dans laquelle les différents locuteurs peuvent débattre. Grâce au choix de ces verbes, le journaliste-locuteur rapporteur concourt pleinement à la création d'un ethos discursif pour chaque locuteur dont il rapporte les propos, le lecteur jouant le rôle d'interprète en tant que destinataire de la production verbale.<sup>86</sup> A titre d'exemple: accuser, imputer, qualifier, trancher, rejeter, raconter, souffler, attaquer, expliquer, supposer, reprendre, citer, dire, proposer, révéler, commencer, refuser, ordonner, passer, achever, demander, raconter, réclamer, continuer, protester, interrompre, décider, évaluer...

Exemple1:- «Le Conseil des sages musulman annonce des poursuites contre Charlie Hebdo» (« évènement »(quotidien d'Oran), 28 /10/2020, p5).

Dans cet exemple le verbe annoncer au présent de l'indicatif est un verbe de parole qui exprime la déclaration. A partir de la caricature de Charlie Hebdo, le conseil des sages musulman d'Abou Dhabi annonce de la poursuite légalement.

Exemple2 : - « Irak : des centaines de manifestants réclament le départ des troupes US » (p24).

Dans cet exemple le verbe réclament (réclamer au présent de l'indicatif). Est un verbe de parole qui exprime le refus. Des centaines irakiennes annoncent leurs refus des troupes américaines dans l'Irak.

Exemple3 : - «La forêt de Madagha déclarée «zone sinistrée»(« Oran»(quotidien d'Oran) , 16 /11/2020, p12).

D'après l'exemple 4 le verbe déclarée (déclarer au participe passé). À partir du titre et du surtitre et vu les dégâts consécutifs de l'incendie, donc les autorités d'Oran ont déclaré la forêt de Madagha comme zone sinistrée et pour informer les autorités locales et les associations et de la population.

### 3-3-Les verbes d'action :

Sont des verbes qui expriment une action faite ou subie par le sujet.<sup>87</sup>

Exemple1: - « Des masques high-tech capables de traduire, filtrer et surveiller » (22 /10/2020, (quotidien d'Oran) , p24).

A partir de cet exemple le verbe traduire est un verbe d'action qui reflète la bonne qualité des masques high-tech.

Exemple2 : - « Tunis veut augmenter les contrôles pour éviter le confinement » (11 /11/2020,(quotidien d'Oran) , p20).

<sup>86</sup>Lacaze, Grégoire., et al., les verbes introducteurs de discours direct comme marqueurs de discours agonale dans Le Monde: mise en scène d'actes énonciatifs et création d'un ethos discursif. 2014. p14

<sup>87</sup>Verbes d'état et verbes d'action (françaisfacile.com)

Selon l'exemple2 le verbe augmenter est un verbe d'action pour augmenter les dispositions du contrôle de l'état de la Tunisie pour éviter le confinement.

Exemple3: - «Le Bureau de l'APN examine 17 modifications proposées» (« l'évènement »(quotidien d'Oran),14/11/2020, p3).

D'après cet exemple le verbe examine (examiner au présent de l'indicatif)qui exprime l'étude les 17 modifications de la loi financières proposées par les membres d'ABN.

# CONCLUSION

Dans notre travail de recherche, nous avons essayé de répondre au questionnement posé au début dans notre introduction : Les journalistes choisissent-ils les verbes dans les titres de manière consciente ?

- -Quels sont les temps verbaux dominants dans les titres ? Quelle est la valeur recherchée derrière ce choix ?

Rappelons que nous avons proposé des hypothèses pour pouvoir répondre à ces questions:

- Le choix des types de verbes ainsi que les temps et les modes est étroitement lié à la visée communicative du journaliste et au genre journalistique de l'article.
- Puisque les titres constituent le reflet de l'actualité, nous supposons que le temps dominant sera le présent de l'indicatif.

Pour procéder à la vérification de ces hypothèses, nous avons formé une grille d'analyse qui se base principalement sur le recensement des emplois des temps verbaux dans les titres.

La méthode descriptive analytique nous a permis de décortiquer les verbes qui constituent notre corpus dans le but de dégager le temps et le type des verbes les plus fréquents.

En effet, le résultat que nous avons obtenu confirme définitivement nos hypothèses. En effet, nous avons trouvé que le temps dominant dans notre corpus est le présent de l'indicatif, ce qui le qualifie excellemment comme étant le temps des écrits journalistiques.

En deuxième position, nous avons dévoilé ainsi que le temps qu'a été employé énormément, c'est bien le participe passé. Ce dernier était présent dans la majorité des rubriques. Les verbes conjugués à ce temps remplissent certaines fonctions notamment celle de raccourcir les phrases en assurant le sens de la phrase. En troisième catégorie, nous avons recensé une forte présence aussi de l'infinitif présent par rapport aux autres modes notamment dans les articles de commentaire ceci dans le but d'extraire l'essence de l'action sans pour autant l'ancrer dans le temps ni la personne ce qui contribue à la cristallisation de l'information.

D'autre part, nous avons constaté que les verbes de modalité peuvent en quelque sorte traduire l'implication du journaliste dans son discours tout en exerçant un effet pragmatique sur le lecteur. De même pour les verbes introducteurs qui sont choisis consciemment et dont certains ne reflètent pas toujours l'objectivité du journaliste que transparait souvent le discours rapporté.

# Références bibliographiques

ADAM Jean-Michel, «Unités rédactionnelles et genres discursif : cadre général pour une approche de la presse écrite» Pratique N°94 juin 1997.

AMARNI Asma, ETUDE DISCURSIVE DU FIGEMENT DANS LES TITRES DE PRESSE CAS DE LIBERTE (2009-2013),2016.

Ammam.aouina., et al., L'énonciation médiatique via la presse écrite Cas d'étude le quotidien « Liberte », 2015/2016.

BARTHES.R, cité par BUTOR. M, «Production de l'intérêt romanesque de Charles Grivel», Ed. Mouton, 1973.

BENNAHIA Meriem, Usage des temps verbaux dans les conclusions des mémoires de master de français: cas des promotions 2015/2016 de l'Université KasdiMerbah Ouargla,23/05/2018.

BENOIT GREVISSE., et al., Ecritures journalistiques,2008.

CHARAUDEAU.P, « Langage et discours : éléments de sémiolinguistique : théorie et pratique », CollLangue, Linguistique, Communication, Hachette, Paris, 1983, P.102, [http : edc.revues.org > Numéros > 2 > Note de lecture](http://edc.revues.org/Numéros/2/Note%20de%20lecture), [En ligne], consulté le 29/03/2021

CHARAUDEAU.p., et al., *Langage et discours, Eléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*,1983,

CHARRAUDEAU.P, « langage et discours : éléments de sémiolinguistique : théorie et pratique », Colllangue, linguistique, communication, Hachette, Paris, 193, P102. Consulté le29/03/2021

CHAUSSEE.F, « Les changements des pratiques journalistiques au Québec à travers l'étude des titres et amorces : La Presse, 1945 et 1995 ». Pour obtention du grade de maître ès arts (M.A.), Université, LAVAL, avril 1997, pp. 25.26. [books.google.com](https://books.google.com). [En ligne].

DE SALINS, G.-D., *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Didier-Hatier, Paris, 1997.

DENDALE Patrick., et al., Le conditionnel de reprise In book : Médiativité, polyphonie et modalité en français : études synchroniques et diachroniques (pp.243-260.) EditionMédiativité, polyphonie et modalité en françaisJanuary 2014.



- DUBOIS, J., et al., *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 2012.
- FURET.C, *Le titre, Métier journaliste*, Presse universitaire de France, ,2ème édition ; Victoires, 2006.
- GAILLARD.PH, et al., *Technique du journalisme*, 1992.
- GHERISSI, Y., « Modes et temps », [enligne] : <http://pf-mh.UVt.rnu.tn/69/1/mode-temps.pdf>, consulté le (20/01/2018)
- GREVISSE M., et al., *Précis de grammaire française*, 1949.
- Grosse E.U et Siebold. E. *Typologie des genres journalistiques. Panorama de la presse parisienne*. Berne : Peter Lang, 1996.
- Grunenwald,J et al. *Nouvel itinéraire grammatical*. Paris, Ferdinand Nathan, 1978, revue électronique internationale de sciences du langage sud langues, 2009
- HACHOUD, F.ZTemps et modes dans les pratiques langagières des étudiants le subjonctif en question(cas de la 3ème année licence du français 2016/2017), mémoire de Master, Ouargla: Université KasdiMerbah, 2017.
- JOUETTE, A., *L'essentiel de la grammaire française*, Maxi-Livres, 2002.
- LACAZE,Grégoire., et al.,les verbes introducteurs de discours direct comme marqueurs de discours agonale dans Le Monde:mise en scène d'actes énonciatifs et création d'un ethos discursif.2014.
- LAGARDETTE.M., *Le Guide de l'écriture journalistique*, 2005.
- Le Conjugueur - Utilisation de l'impératif (lefigaro.fr)
- L'écriture journalistique : Ecrire pour être lu, CLEMI Toulouse, décembre 2020.
- MAINGUENEAU.D., et al.,*Situation d'énonciation, situation de communication*, Université Paris XII.
- MARC VANESSE., et al. L'écriture journalistique, Journée d'étude, Atelier : « Savoir lire, savoir écrire »,mardi 31 janvier 2012.
- Martin 1992 : 147 cité par Patrick Dendale., ., op.cit.
- Mauffrey.A et Isdey Cohen. *Grammaire française* : Paris : Hachette Éducation, 1995.
- MENANTEAU. D, « Le mode verbal, classe grammaticale », en ligne : [www.jstor.org](http://www.jstor.org) ,consulté le (01/03/2021)
- MOUILLAUD.M, « Grammaire et idéologie du titre de journal ». In : Mots, mars 1982, N°4,
- MOURIQUAND.J., et al., *L'écriture journalistique*,1997,p128,ISBN: 978-2-13-063338-9.

PEYTARD.J, «Lecture(s) d'une «aire scripturale»: la page du journal» Langue française : N°28, 1975. Textes et discours non littéraires. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article>.

Consulté le29/03/2021

RIGEL, M., & PELLAT, J. C., RIOUL, R., *Grammaire méthodique du français*, PUF, Collection Quadrige, Paris, 2004.

RIHS, A., « Gérondif et participe présent : la simultanéité comme critère discriminant », in Nelly Flaux, DeJainStosic, Co Vet (éds), *Interpréter les temps verbaux*, Berne, Peter Lang, 2010,

SAMOUTH.E, dire l'évènement quand il surgit. Thèse de doctorat, université Paris-Est, Créteil Val de Marne,30/11/2011.

TOURATIER. C, *Le système verbal français*, Armand Colin, Paris, 1996.

Verbes d'état et verbes d'action (françaisfacile.com)

**Résumé :** Notre mémoire traite la question du choix des types de verbes et les temps verbeux dans les titres journalistiques où notre corpus était le journal de quotidien d'Oran. Les titres étant des éléments très importants dans le discours de la presse écrite, leur formulation est bien étudiée. Ainsi, notre objectif était de montrer que, dans les titres, même le choix des types de verbes et leurs temps et modes n'est pas fortuit. Il est souvent conditionné par la visée communicative du journaliste et par le genre dans lequel l'article s'inscrits.

**Mots clés :** les verbes, les temps verbeux, les modes, les titres journalistiques, la presse écrite

**ملخص:** مذكرتنا تعالج مسألة اختيار أنواع الأفعال والأزمنة في عناوين الصحف المكتوبة حيث أن العينة هي جريدة يومية وهران. . العناوين عناصر جد مهمة في خطاب الصحيفة المكتوبة، اين تكون تركيبها جد مدروسة. كما انا هدفنا هو إبراز أن اختيار الأفعال وأزمنتها لا يكون اعتباطيا. إذ انه غالبا يكون مشروطا بالوجهة التواصلية للصحفي وبحسب النوع الذي كتبت به المقالة.

**الكلمات المفتاحية :** الأفعال ، أزمنة الأفعال ، الصيغ ، عناوين الجرائد ، الصحف المكتوبة

**Abstract:** As headlines are very important elements in the discourse of the written press, their formulation is well studied. thus, our objective was to show that, in the headlines, even the choice of verb types and their tenses and modes is not accidental. It is often conditioned by the communicative aim of the journalist and by the genre in which the article is written.

**Key Words :** the verbs , the verb tenses , the modes , newspaper headlines , the written newspapers